Departement Hérault

2022 ~ 2023

CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

« L'École et la Résistance. Des jours sombres aux lendemains de la Libération (1940-1945) »

Proposé par les Archives départementales de l'Hérault

académie Montpellier
RÉGION ACADÉMIQUE OCCITANIE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

2022 – 2023

L'École et la Résistance.

Des jours sombres aux lendemains de la Libération

(1940-1945)

Ressources documentaires et bibliographiques proposées par le Service éducatif du Centre régional d'Histoire de la Résistance et de la Déportation « Véran Cambon de Lavalette » de Castelnau-le-Lez et les Archives départementales de l'Hérault

Archives départementales de l'Hérault

Montpellier, 2022

Avant-propos

La guerre qui éclate en septembre 1939, interrompt le fonctionnement normal de l'école. Vingt-six mille enseignants du primaire, cinq mille enseignants de secondaire et quelques centaines de professeurs du supérieur sont mobilisés. L'école en sera profondément transformée.

Après la signature de l'armistice et le vote des pleins pouvoirs au maréchal Pétain le 10 juillet 1940, la République n'est plus. Un nouveau système politique est mis en place, c'est l'État français. La devise républicaine : « Liberté, égalité, fraternité » est remplacée par la devise : « Travail, famille, patrie ». Désormais, le portrait du Maréchal trône dans toutes les écoles de France. Dans leur grande majorité, les Français acceptent ces changements en espérant que le nouveau gouvernement s'opposera à la mainmise de l'Allemagne nazie sur la France. Le corps enseignant, à l'image de la nation, adopte une attitude attentiste, le plus souvent prudente. Dans toutes les écoles on chante, quelquefois sans conviction, « Maréchal nous voilà ». On écrit des lettres au Maréchal en suivant les injonctions du ministre de l'Instruction publique. L'embrigadement de la jeunesse sert à mettre en place la Révolution nationale et la venue espérée d'un « homme nouveau ».

Dans ce contexte, certains enseignants font entendre leur voix et contestent les directives ministérielles en restant fidèles aux principes de l'École laïque et républicaine. Des élèves, filles et garçons, prennent aussi part au combat. Ils sont nombreux dans le département de l'Hérault, les femmes, les hommes, les jeunes filles et les jeunes garçons, qui ont, au péril de leur vie, défendu les valeurs de la République. Ne les oublions pas.

Le président du Comité départemental d'organisation
du concours national de la Résistance et de la Déportation

Jean-Pierre Hugon

pierresvives
Domaine Départemental - Montpellier

Pour l'année 2022-2023, le thème du concours national de la Résistance et de la Déportation est « L'École et la Résistance. Des jours sombres aux lendemains de la Libération (1940-1945) ».

Depuis 1961, ce concours a pour objectif de perpétuer chez les jeunes Français la mémoire de la Résistance et de la Déportation afin de leur permettre d'y puiser des valeurs civiques.

Les professeurs trouveront de nombreuses informations et ressources relatives au thème du concours sur les sites suivants :

- Eduscol pour les objectifs pédagogiques, les modalités des épreuves, le calendrier, le palmarès… https://eduscol.education.fr/3541/concours-national-de-la-resistance-et-de-la-deportation
- Réseau Canopé pour l'analyse du sujet, les ressources… : https://www.reseau-canope.fr/cnrd/2023/
- Fondation de la Résistance : https://www.fondationresistance.org/pages/accueil/
- Lumni et ses ressources audio-visuelles https://enseignants.lumni.fr/parcours/CnRD-fin-de-la-guerre
- Les Archives départementales de l'Hérault et ses ressources régionales : https://archives-pierresvives.herault.fr/n/concours-national-de-la-resistance-et-de-la-deportation/n:133

Pistes de réflexion sur le sujet

Si pour l'École, cette période est marquée par la guerre et la défaite, l'Occupation et le régime de Vichy, la collaboration, la France libre et la Résistance, c'est que loin d'être à l'écart des dangers, des absents et des morts elle se révèle comme toujours dans l'histoire comme un prisme et un miroir de son temps. Ce sont les jours sombres de la guerre, de la défaite et de l'exode, jusqu'à la difficile reprise des cours dans un quotidien épuisant et lourd marqué par la volonté du nouveau régime de mettre l'École au pas. Ce sont les résistances des enseignants, des élèves et du quotidien des persécutions et de la déportation des Juifs. Ce sont les hommes de la France libre et de la Résistance qui, dans la nuit et dans la terreur pensent l'École des lendemains, parce que libérer la France, c'est libérer l'École.

L'analyse du sujet de Tristan LECOQ, Inspecteur général de l'Éducation nationale et président du jury national des correcteurs du CNRD, sera très utile à étudier https://www.reseau-canope.fr/cnrd/2023/

Pour toutes celles et ceux qui souhaitent préparer les épreuves collectives du concours, ce sujet nécessite en amont une réflexion pour délimiter les travaux qu'ils souhaitent mener avec leurs élèves, l'exhaustivité n'étant pas requise.

Le jury régional (composé de représentants associatifs, d'anciens déportés et de résistants, de personnes travaillant aux Archives départementales, d'enseignants…) apprécie les travaux créatifs, originaux et interdisciplinaires dans lesquels les élèves peuvent exprimer leurs savoirs et les compétences acquises en lettres,

en histoire, en E.M.C., en philosophie, en arts plastiques, éducation musicale, etc. Les EPI au collège, les TPE au lycée, les ateliers théâtre… peuvent se prêter à la préparation du CNRD.

Les enseignants sont invités à se rendre aux Archives départementales de l'Hérault, ainsi qu'au Centre Régional d'Histoire de la Résistance et de la Déportation de Castelnau-le-Lez qui propose des visites thématiques en lien avec le thème proposé. Une permanence du service éducatif est assurée tous les mercredis matin, voire certains mardis, de 9h00 à 12h00. Des visites pour les scolaires sur les thématiques de la Seconde Guerre mondiale sont également proposées toute l'année. Contacts : crhrd@cegetel.net (pour la réservation)

Conseils pour la réalisation des devoirs individuels et des travaux collectifs

S'inscrire à temps

Il convient de prêter attention aux informations suivantes. Chaque établissement participant au CNRD doit inscrire les élèves **avant le 1er février 2023**. En novembre, un courriel sera envoyé par le référent académique « mémoire et citoyenneté » précisant les démarche à accomplir.

Les catégories, et le calendrier du concours

Quatre catégories sont proposées :

- Les catégories 1 et 3 sont des épreuves individuelles portant sur le sujet académique. Elles sont réalisées sous surveillance dans les établissements scolaires des candidats inscrits. Leur durée est de 3 heures pour les lycéens et de 2 heures pour les collégiens. Les élèves ne disposent d'aucun document personnel pendant l'épreuve. Des feuilles d'examen leur sont remises.
  - Il convient de s'exprimer dans un français correct,
  - d'exploiter des ressources nationales et locales (cf www.pierresvives.herault.fr). D'autres ressources sont exposées au Centre Régional de la Résistance et de la Déportation de Castelnau-le-Lez),
  - **de prendre appui sur la mémoire des derniers témoins de la période et de développer des exemples précis permettant de traiter le sujet proposé.**
  - **La date de ces épreuves est fixée au vendredi 31 mars 2023.**
- Les catégories 2 et 4 sont des travaux collectifs à rendre avant la semaine suivant les épreuves individuelles.
- Les groupes ne doivent pas être supérieurs à **10 élèves**.
- Les candidats peuvent réaliser :
  - soit **un mémoire,** illustré ou non par des documents iconographiques, prenant la forme d'un dossier manuscrit, imprimé ou numérique ;
  - soit une production littéraire : un roman, une nouvelle, un recueil de poèmes, une pièce de théâtre, un journal… pouvant être accompagnés de dessins, de sculptures, d'objets.
  - soit **une présentation numérique interactive** (diaporama, livre numérique, site Internet, etc.), comprenant des textes, des images, accompagnées ou non de productions musicales composées et jouées par les élèves,
  - soit **un film, soit un document sonore. Ces productions doivent être accompagnées d'un document de présentation rédigé.**

- soit **une production destinée à être exposée et éventuellement manipulée** (panneaux d'exposition, jeux de société, diaporama, œuvre artistique, etc.)**.**
- **Elles doivent être stockées sur un support numérique (clé USB, DVD ROM, CD ROM).**
- **Dans tous les cas, ces travaux doivent être accompagnés d'un document de présentation rédigé (manuscrit ou imprimé)**

Les contraintes

Dans le but de respecter la propriété intellectuelle et le droit à l'image, il est rappelé que les sources de tous les documents (textes, photos, réalisations artistiques, cartes, extraits sonores ou vidéos, etc.) figurant dans les productions des élèves doivent être explicitement mentionnées.
Par ailleurs, les candidats doivent obtenir une autorisation écrite de chaque personne interviewée. Un modèle d'autorisation est téléchargeable sur le site Éduscol, à l'adresse suivante : http://eduscol.education.fr/cnrd.

L'anonymat des devoirs individuels et des travaux collectifs est indispensable. Pour ces derniers, il est rappelé aux enseignants qu'il convient de remplir une fiche d'anonymat et de **vérifier qu'aucun remerciement ne puisse faire apparaître le nom de l'enseignant ou de l'établissement**. Tout travail dérogeant à cette règle ne sera pas pris en compte.

Des contraintes formelles doivent être respectées et il est demandé aux candidats de respecter avec la plus grande vigilance les règles suivantes.
1 - **Données sur supports numériques : l**es seuls supports de données numériques acceptés sont les cédéroms, les dévédéroms et les clés USB. Les candidats doivent utiliser des formats de fichiers courants pouvant être lus sur la plupart des ordinateurs sans nécessiter l'installation de logiciels spécifiques.
2 - **Création d'un site Internet** : les candidats ayant choisi de réaliser un site Internet doivent présenter au jury une version sur support numérique qui ne doit pas différer de la version en ligne.
3 - **Durées des vidéos et des documents sonores : l**orsque le travail des élèves est exclusivement constitué d'une vidéo ou d'un document sonore, sa durée ne doit pas excéder vingt minutes. Lorsque le travail des élèves consiste en une présentation numérique illustrée par des vidéos ou des documents sonores, la durée totale de l'ensemble de ces enregistrements ne doit pas excéder dix minutes.

4 **- Dimensions des travaux :** il est demandé aux candidats, pour des raisons matérielles liées au transport et à la conservation des travaux (fragilité, sécurité, etc.), de faire en sorte que ces derniers, une fois emballés pour expédition, ne dépassent pas le format maximal défini par La Poste :
- la somme de la longueur, de la largeur et de la hauteur du colis ne doit pas dépasser 200 cm ;
- le poids du colis ne doit pas dépasser 30 kg.
Toute réalisation (œuvre artistique, diaporama, exposition...) dont les dimensions ou le poids entraîneraient un dépassement de l'une de ces deux limites doit être filmée ou photographiée. Seules ces vidéos ou ces photos, accompagnées d'un document de présentation, seront transmises au jury. Les travaux fragiles doivent être protégés lors du transport.

Les travaux ne respectant pas ces dispositions seront écartés par les jurys.

Présélection des travaux
Un professeur coordonnateur sera désigné par la direction de chaque établissement participant. Il organisera avec ses collègues impliqués une présélection des copies au niveau de l'établissement. Dans le cadre du concours national qui prévoit l'envoi de 6 copies par catégorie pour l'ensemble de l'académie de Montpellier, il est demandé aux établissements de sélectionner 5 copies maximum à destination des jurys départementaux. Cette sélection préalable par les professeurs engagés dans le concours facilite le travail. Tous les travaux collectifs pourront être transmis sous réserve de leur conformité aux normes indiquées précédemment, mais les professeurs peuvent décider de ne pas transmettre une production qui leur semblerait trop peu travaillée.
Ces travaux doivent être transmis dès le début de la semaine suivant les épreuves écrites à la DV3E par les établissements au plus tard le 4 avril 2023.

Des professeurs impliqués seront invités à participer aux jurys départementaux présidés par le référent académique « mémoire et citoyenneté » représentant du recteur. Ils recevront une convocation de la division des services des examens et concours. Chaque collège transmettra au jury académique un nombre de copies collège et lycée ainsi qu'un nombre de travaux collectifs proportionnel à la participation au concours dans le département.

Jury académique
Le jury académique représentatif de tous les partenaires impliqués dans ce concours sélectionnera les six meilleurs travaux de chaque catégorie pour les transmettre à un jury national. **Il se réunira le 17 mai.** Enfin, **une cérémonie académique se tiendra le mercredi 31 mai 2023.**

La remise départementale des prix
Les groupes primés au titre des travaux collectifs sont représentés à la cérémonie de remise des prix par quatre élèves au maximum désignés par leurs camarades.
La remise des prix aux lauréats départementaux se tiendra dans le courant du mois de mai ou de juin au conseil départemental de l'Hérault.

Jury national
Le jury national sélectionnera les meilleurs travaux de chaque catégorie. **Il se réunira en septembre pour établir un palmarès national** (publié en octobre sur Eduscol). Enfin, **une cérémonie devrait se tenir entre décembre 2023 et janvier 2024 à Paris.**

pierresvives
Domaine Départemental - Montpellier

Sources sonores et audiovisuelles

Ressources disponibles aux Archives départementales de l'Hérault

Témoignages extraits du livre dirigé par Annie Parmentier, *Hérault de guerre 39/45. Paroles de témoins,* Villeveyrac, Le Papillon Rouge Éditeur, 2021

Roger, Louis et Marcelle ABBAL

Roger Abbal est né le 4 juin 1923 à Bédarieux (Hérault) et décédé le 29 avril 1944 à Villeurbanne (Rhône). Son père Louis Marius Fulcran Abbal, né le 13 février 1891 à Lodève (Hérault) et décédé le 24 décembre 1944 à Dachau (Allemagne), était boucher ; sa mère, Marie Jeanne Germaine Célestine Nicolas, née le 5 juin 1896 à Béziers (Hérault) et décédée centenaire le 25 avril 1998 à Avignon (Vaucluse), était institutrice. Maître d'internat au collège Ferdinand Fabre à Bédarieux à compter du 1er novembre 1942, il est admis au concours de contrôleur adjoint des contributions directes en janvier 1944. Il s'engage dans la Résistance en novembre 1942, et ses parents, Louis et Marcelle Abbal, suivent son exemple. Ils reçoivent ainsi chez eux tous les journaux clandestins de la Résistance (*Libération*, *Combat*, *Franc-Tireur*, *La Voix de la patrie*, *Les Feuillets chrétiens*). Roger les diffuse aux villages des alentours. Il effectue des liaisons entre Béziers, Bédarieux et Hérépian. Résistant au sein de l'Armée secrète (AS) et des Mouvements unis de résistance (MUR), il est fusillé par condamnation d'un tribunal allemand le 29 avril 1944 à La Doua (Villeurbanne, Rhône). Il reçoit la médaille de la Résistance à titre posthume. Une place de Bédarieux porte son nom.

« MARCELLE ABBAL, SOUVENIRS DE RESISTANCE [LOUIS ET ROGER ABBAL] » / CATHERINE MOURGUES, IMAGE ; ROBERT RIVIERE, MONTAGE ; ANDRE SIGNOLES, INTERVIEWEUR. *DOCUMENT AUDIOVISUEL. DUREE : 00:30:55*

2 AV 1117

ORIGINE SOCIALE ET CONTEXTE FAMILIAL

Marcelle Abbal : ses études à l'école normale de 1914 à 1917 ; contrainte à l'effort de guerre à Perpignan (Pyrénées-Orientales) ; sa mutation d'institutrice à Bédarieux et son mariage en 1921 ; reconversion de son mari, Louis Abbal, de clerc de notaire à boucher ; son investissement dans la politique locale après la Seconde Guerre mondiale et son engagement dans l'Association des paralysés de France ; évocation des lieux baptisés du nom de son fils Roger Abbal.

L'action de Louis et Roger Abbal dans la Résistance

(00.05.58) Évocation précise de l'arrestation de son mari et de son fils le 2 février 1944 ; leur transfert au fort de Montluc ; rapide évocation de l'arrestation de Marcelle Abbal ; deux autres membres du groupe arrêtés : Alex Picquet et François Revel ; (00.08.48) rôle de Marcelle Abbal durant la guerre : distribution de journaux clandestins ; les réunions clandestines chez la famille Abbal ; (00.09.47) description d'une mission de Roger : incendier les camions transportant de la bauxite ; allusion au sabotage du transformateur alimentant les

usines de bauxite fin janvier 1944 ; réunions clandestines ; (00.14.56) les circonstances pour écrire et transmettre des lettres de Roger depuis sa prison ; (00.21.44) lecture et commentaires autour de deux lettres écrites par Roger ; (00.28.38) difficultés et émotions de madame Abbal à témoigner (explication de l'enquêteur sur les motivations de son travail) ; (00.30.12) le refus de madame Abbal de retourner à Bédarieux (discussion entre l'enquêteur et le témoin sur son témoignage).

Jean BACCI

Jean Étienne Adrien Bacci est né le 24 décembre 1924 à Montpellier (Hérault) et décédé le 14 juillet 2014 à Béziers (Hérault). Employé à la SNCF dès la fin des années 1930, il entre progressivement en résistance via le mouvement Résistance-Fer. Il intègre le maquis de La Couvertoirade (Aveyron) fin 1942, après sa participation à l'évasion de « Malgré-nous » depuis la caserne Lepic (Montpellier). Il participe à la mise en place du maquis d'accueil et d'orientation dit Le Monna. Il est amené à se déplacer régulièrement au sein du réseau des maquis : La Couvertoirade, Le Monna, sur le Larzac, La Prade, La Vayssière. Employé comme inspecteur de police militaire juste après la libération de Montpellier, il est démobilisé en janvier 1946 et poursuit une carrière professionnelle au sein du Crédit Agricole.

Enregistrements realises au domicile du temoin, a Agde, les 25 et 31 janvier 2011 par Christophe Cordier, enqueteur. Document audiovisuel. Duree totale : 01:34:20
2027 W 91

Contexte familial

Famille paternelle originaire de Montpellier ; père agent administratif pour la SNCF et mère au foyer ; la mort de ses parents : décès de son père consécutif au gazage subi lors de sa participation à la Première Guerre mondiale ; (00.05.24) ; son animosité envers les Allemands ; une scolarité brève mais brillante.

La vie quotidienne à Montpellier des années 1930 jusqu'aux débuts de l'occupation allemande

(00.06.34) Son intérêt pour la vie politique et l'actualité ; son désarroi au moment de la capitulation ; (00.10.15) retour sur les circonstances exactes du décès de son père ; (00.11.03) souvenir précis de l'exode ; son engagement chez les auxiliaires de la défense passive ; (00.12.35) le pétainisme à l'école ; anecdote sur la venue du Maréchal à Montpellier ; (00.13.46) son intérêt pour la guerre d'Espagne ; bref souvenir du passage d'une caravane composée de volontaires républicains en partance pour l'Espagne ; (00.15.20) les conséquences du décès de sa mère ; (00.19.03) les débuts de l'occupation allemande ; ignorance des lois antisémites ainsi que des attentats perpétrés par les communistes ; incidence des attentats sur la population civile ; anecdote sur les actualités au cinéma : propagande anti-communiste ; (00.23.53) son entrée à la SNCF ; description précise de son travail.

Yolande THEULE-BACQUET

Yolande Theule, épouse Bacquet, est née le 27 mars 1925 à Sète (Hérault). Avec un père commerçant et une mère employée des PTT, Yolande est issue d'une famille patriote. Dès mars 1940, refusant la défaite, la famille résiste à travers quelques petits actes symboliques. Ainsi en 1942, le père de Yolande intègre la Résistance dans le réseau Cotre-Tramontane ; il y sera suivi par sa fille en 1943 en tant qu'agent de renseignement P1. La famille, dénoncée à plusieurs reprises, échappe toujours à l'arrestation grâce à la bienveillance de certains Sétois. À la Libération, Yolande travaille aux côtés de son père dans le magasin de papeterie. Elle est jusqu'en 1999 vice-présidente du FFL et de l'Union française des anciens combattants (UFAC) de l'Hérault. Elle est nommée au grade de chevalier de la Légion d'honneur le 11 novembre 2014.

ENREGISTREMENT REALISE AU DOMICILE DU TEMOIN A FRONTIGNAN, LE 12 AOUT 2010 PAR CHRISTOPHE CORDIER, ENQUETEUR. DOCUMENT AUDIOVISUEL. DUREE : 01:27:43
2027 W 87

Origine familiale et contexte social

Père tenant un commerce de papeterie et mère employée des PTT ; famille sans engagement politique mais patriote ; participation de son père à la guerre 1914-1918 ; (00.06.27) mobilisation de son père dans un groupe lourd en 1939 ; affectation en Champagne ; scolarisation suivie à Sète, école Sainte-Thérèse.

« Drôle de guerre » et capitulation (1939-1940)

(00.09.23) Correspondance régulière entretenue avec son père mobilisé ; capitulation de la France ; manque d'organisation de l'armée française ; (00.12.52) aucun souvenir des discours de Pétain et de Gaulle ; anecdote sur le patriotisme affiché de son père ; (00.15.06) sans souvenir de l'arrivée de réfugiés ; désintérêt pour l'école et rapide apprentissage de la sténo ; pétainisme à l'école.

Bernard GROS

Bernard Pierre Louis Gros est né le 10 octobre 1926 à Lardy (Essonne) et décédé le 6 mai 2016 à Loupian (Hérault). Fils d'un employé des Chemins de fer, il appartient à une famille socialiste. Âgé de 15 ans en 1939, il entre spontanément en résistance et intègre le réseau Renard dépendant de la Confrérie Notre-Dame. Il est arrêté par la *Gestapo* le 25 février 1944 au lycée devant ses camarades. Incarcéré successivement à la prison de la Pierre-Levée, à Poitiers (Vienne), puis à Fresnes (Val-de-Marne), il est déporté au camp du Struthof (Bas-Rhin). Il assiste à l'échec de la tentative de libération du camp par le groupe Alliance. Il est ensuite déporté à Dachau au *Kommando* d'Allach et sera libéré par les Américains le 29 avril 1945. Il part en convalescence sur l'île de Mainau (Allemagne) puis dans un sanatorium rebaptisé Bir Hakeim dans la Forêt-Noire. Il y séjourne quatre années. Il rentre en France en 1949 et entame une carrière de commercial. Officier de la Légion d'honneur, médaillé militaire, titulaire de la croix de guerre 1939-1945, de la médaille de la Résistance, et d'autres décorations, il a été président départemental héraultais de l'Association nationale des Médaillés de la Résistance.

pierresvives
Domaine Départemental - Montpellier

ENREGISTREMENT REALISE AU DOMICILE DU TEMOIN, A LOUPIAN, LE 24 JUIN 2008 PAR CHRISTOPHE CORDIER, ENQUETEUR. DOCUMENT AUDIOVISUEL. DUREE : 03:13:43
2027 W 48

Origine familiale et formation scolaire

Parcours professionnel des parents ; enfant unique ; (00.02.02) son parcours scolaire à Poitiers (Vienne) à partir de 1938 ; (00.03.28) ; une famille traditionnellement socialiste.

« Drôle de guerre » (1939-1940)

(00.04.52) Débâcle éclair et propagande d'État ; témoin de l'exode de la population et de l'armée ; (00.06.50) affectation de son père à la réparation des caténaires ; (00.08.21) sentiments personnels ressentis au moment de la déclaration de guerre ; (00.11.26) aperçu du fonctionnement des radios à l'époque ; (00.12.28) retour sur l'histoire familiale du père ; manque de connaissance à l'époque de l'histoire de la guerre 1914-1918 ; (00.14.15) arrivée des Allemands ; emploi du père aux Chemins de fer : brève anecdote sur le bombardement d'une ligne ; (00.16.40) sans souvenirs précis de la capitulation de la France ; rapport de force inégal entre l'armée française et l'armée allemande ; (00.18.40) description détaillée d'un bombardement survenu dans la gare de Poitiers (juin 1940) ; (00.20.00) détails anecdotiques au sujet de deux pilotes dans un autogire ; (00.21.16) arrivée des *SS* et longue anecdote sur deux motards allemands ; (00.25.22) reprise de sa scolarité auprès d'enseignants retraités.

Vie quotidienne et entrée en Résistance (1940-1941)

(00.26.53) Incapable d'expliquer les raisons de son premier acte de résistance spontané : cacher des armes trouvées dans un train ; (00.30.00) témoin d'arrestations abusives ; (00.31.50) distribution de tracts et du journal *Témoignage chrétien* ; (00.33.40) service civique rural et formation des équipes nationales ; adhésion à la Défense passive en devenant pompier volontaire : manœuvres effectuées, entraînement, équipe ; (00.38.50) désintérêt total pour la politique ; (00.39.35) question du ravitaillement à Poitiers ; (00.42.03) ; découverte de la confession juive d'une amie uniquement au moment du port de l'étoile jaune ; (00.43.20) importance de la propagande et conséquences de la « Révolution nationale » ; pétainisme à outrance ; (00.46.14) évocation du réseau Renard et de ses premiers actes de résistance ; sabotage d'autogires allemands avec un ami, Serge Gagnaire ; (00.48.40) délations d'un camarade de classe appartenant à la milice de Bordeaux.

Invasion de la zone libre et arrestation (1942-1944)

(00.50.10) Conscient des risques encourus en tant que résistant ; ignorance de ses parents quant à ses activités parallèles ; (00.51.40) conséquences de l'invasion de la zone libre sur son rôle de passeur (11 novembre 1942) ; (00.53.00) circonstances de son arrestation au lycée par la *Gestapo* (25 février 1944) ; importance selon lui d'avoir été interrogé par la *Gestapo* et non par la police française.

Retour sur les circonstances de son arrestation et de sa mise en captivité (1944)

Transféré à la prison de la Pierre-Levée (Poitiers) ; interrogatoire virulent ; (00.04.03) description précise du mitard, puis de la cellule de punition ; (00.07.30) ; longue anecdote sur son compagnon de cellule, puis sur un autre prisonnier ; remarques sur la présence du docteur Laffitte[1] ; (00.13.00) questions posées lors des interrogatoires musclés après son arrestation par la *Gestapo* ; raisons de l'obligation d'enlever son pantalon lors de l'interrogatoire ; (00.17.18) transfert à la prison de Fresnes (Val-de-Marne) ; trajet effectué en wagon à bestiaux ; énumération des six

[1] Durant l'Occupation, ce chirurgien a pris les plus grands risques pour soigner des blessés à l'hôpital de Niort (Deux-Sèvres). Dénoncé, il est arrêté par la *Gestapo* dans son bloc opératoire. Torturé, il est déporté au camp de concentration du Struthof, en Alsace, puis à Dachau.

compagnons d'infortune ; (00.22.00) description détaillée de la prison ; conditions de détention et ambiance générale ; (00.23.30) digression au sujet de l'humanisme d'un gardien allemand à la prison de Poitiers.

Déportation (1944-1945)

(00.26.09) Transfert de la prison de Fresnes à celle de Strasbourg (Bas-Rhin) ; (00.27.25) anecdote sur la conduite sportive du chauffeur du camion sur le trajet Strasbourg-Struthof ; (00.29.57) discours allemand à l'arrivée dans le camp de l'enfer d'Alsace : le Struthof (fin printemps 1944) ; (00.31.35) description des prisonniers ; brutalité ; uniformes distincts selon les raisons d'emprisonnement ; inscriptions *NN*[2] en rouge sur son uniforme ; (00.35.30) différences de traitement selon la nationalité des prisonniers ; son chef de *Block* : un Luxembourgeois ; crainte inspirée par un prisonnier polonais ayant pris le poste de *Kapo* pour surveiller son *Block* ; anecdote sur sa participation à une rixe ; (00.42.05) explications sur les différents postes occupés au sein du camp : entre autres, serveur ; les conditions de vie et la sous-alimentation ; son admission à l'infirmerie et sa rencontre avec le *Schreiber* (secrétaire) ; (00.50.00) tentative échouée de libération du camp par le réseau Alliance ; (00.51.23) évacuation du camp à deux reprises ; (00.53.40) départ en train pour Dachau en Allemagne (4 septembre 1944) : description des conditions de trajet ; anecdote au sujet d'habitants bavarois leur lançant de la nourriture.

[2] Inscription *NN*, *Nacht und Nebel*, pour les déportés condamnés à disparaitre dans la nuit et le brouillard.

pierresvives
Domaine Départemental - Montpellier

Bibliographie

Ressources disponibles aux Archives départementales de l'Hérault

Amis de la Mémoire pédagogique, *René Devic : un enseignant républicain et patriote, 1899-1944* (BRA 5272)

Jean-Pierre Azéma, François Bédarida, dir., *Le régime de Vichy et les Français,* Paris, Fayard, 1992 (SA 1366)

Jean-Pierre Azéma, François Bédarida, dir., *La France des années noires (2 tomes),* Paris, Éd. du Seuil, 1993 (BIB 1606-BIB 1607)

Marc-Olivier Baruch, *Le régime de Vichy*, Paris, La Découverte, 1996 (ARC 1452)

François Berriot avec le concours de Véran Cambon de Lavalette et d'Alain Riols, *La France libre, la Résistance et la Déportation (Hérault, Zone Sud).* Témoignages, Paris, L'Harmattan, 2010 (BIB 3353)

Ghislaine Bouchet, dir., *Hérault de guerre 39/45. Un département au cœur du conflit*, Villeveyrac, Le Papillon Rouge Éditeur, 2021 (BIB 10240)

Gérard Bouladou, *L'Hérault dans la Résistance (1940-1944)*, Nîmes, Lacour, 1992 (CRC 1278)

Gérard Bouladou, *Les maquis du Massif central méridional 1943-1944 (Ardèche, Aude, Aveyron, Gard, Hérault, Lozère, Tarn)*, Montpellier, 2001 (BIB 398)

Roger Bourderon, *Libération du Languedoc méditerranéen*, Paris, Hachette, 1974 (BRC 81)

Hélène Chaubin, *L'Hérault dans la guerre (1939-1945)*, Clermont-Ferrand, Éditions De Borée, 2015 (BIB 7273)

Hélène Chaubin, *Femmes résistantes en Languedoc méditerranéen*, 1994 (BRA 4534)

Françoise Couderc, Christine Loubet, Marcelle Campana-Pech, Louis Pinchard, *René Gosse. Un universitaire dans la Résistance*, Castelnau-le-Lez, Editions du Musée, 2021

Matthieu Devigne, *L'école des années noires : une histoire du primaire en temps de guerre, entre Vichy et République (1938-1948),* Paris, Presses universitaires de France, 2018 (BIB 9014)

Michaël Iancu, *Vichy et les Juifs : l'exemple de l'Hérault*, Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée, 2007 (BIB 2121)

Joseph Lanet, *Mémoires de Résistance. La création et l'organisation de l'Armée secrète à Béziers*, Saint-Pons, Bédarieux et Narbonne, Editions Delatour / Conseil général de l'Hérault, 2010 (BIB 3123)

Jean-François Muracciole, *Histoire de la Résistance en France*, Paris, PUF, 1993 (BIB 335)

Jean-François Muracciole, *Histoire de la France libre*, Paris, PUF, 1996 (BIB 1579)

Patrick Néolas, *La Résistance dans les hauts cantons héraultais*, Montpellier, Odyssée, 1995 (CRC 44)

Françoise Nicoladze, *Passant, souviens toi ! Montpellier : lieux de mémoire (1940-1945)*, Montpellier, Les Presses du Languedoc, 1999 (BIB 2589)

Annie Parmentier, dir., *Hérault de guerre 39/45. Paroles de témoins,* Villeveyrac, Le Papillon Rouge Éditeur, 2021 (BIB 10288)

Robert O. Paxton, *La France de Vichy (1940-1944),* Paris, Éd. du Seuil, 1997 (SA 1367 + A)

Jean Sagnes (avec la collaboration de Jules Maurin), *L'Hérault dans la guerre*, Le Coteau, Éd. Horvath, 1986 (CRC 528)

Une famille lorraine réfugiée à Pomérols

Document 1
1 – Photographie d'une famille de réfugiés lorrains, extraite de *L'Écho des réfugiés*, n°7, 13 avril 1941, ADH, PAR 598

L'Écho des réfugiés. Organe d'entr'aide des Alsaciens et des Lorrains est un journal hebdomadaire, publié depuis Montpellier, à l'intention des réfugiés, expulsés, évacués disséminés dans la zone libre. Il a pour ambition d'apporter une aide matérielle et morale auprès de ces personnes, désemparées, contraintes de fuir les combats dans l'urgence.

Le département de l'Hérault devient une terre d'accueil dès septembre 1939. Les premiers réfugiés arrivent principalement d'Alsace-Lorraine. Il faut également noter l'arrivée de 3 000 volontaires de la Nouvelle armée tchécoslovaque (NAT) et de 4 000 jeunes Belges du centre de recrutement de l'armée belge (CRAB). Ils sont hébergés au camp d'Agde. Enfin, ce sont les populations civiles fuyant l'avancée des troupes allemandes qui déferlent en provenance de Belgique, Hollande, Luxembourg et du Nord de la France. Presque toutes les nationalités de l'Europe de l'Est et du Nord sont représentées. Au total, ce sont près de 132 000 réfugiés que le département doit accueillir dans l'urgence et dans des conditions difficiles. Les communes héraultaises connaissent un essor démographique important ; certaines communes rurales voient leur population augmenter de 25 % en moyenne, et jusqu'à 50 % pour certaines d'entre elles.

Cette arrivée massive ne s'est pas faite sans heurts, générant une perturbation de la vie des Héraultais et demandant une adaptation aux us et coutumes du Midi de la part des réfugiés. Mais, au final, cet accueil s'effectue sans drame. Dès la fin de juillet 1940, le rapatriement des réfugiés s'organise. Il reste toutefois partiel en raison des interdits allemands obligeant certains à demeurer dans l'Hérault.

Document 1 - Photographie d'une famille de réfugiés lorrains,
extraite de *L'Écho des réfugiés*, n°7, 13 avril 1941, ADH, PAR 598

en France, ont, à présent, avec l'aide des autorités allemandes et françaises, regagné leur domicile.

L'ÉCHO DES RÉFUGIÉS souhaite de bonnes Fêtes de Pâques à ses lecteurs.

toute leur foi en Dieu et dans la France. — Les chants sont exécutés par des membres des chorales de Châtel et de Plappeville, accompagnés par M. Pomarat. — A la fin de la cérémonie religieuse, le cortège se rend au théâtre municipal. La salle est comble. Sur la scène prennent place les évêques, M. le Préfet du Tarn, M. Sérot et toutes les personnalités officielles.

Un groupe de jeunes Lorrains chante la Marche Lorraine reprise en chœur par toute la

Une belle famille lorraine dans l'Hérault

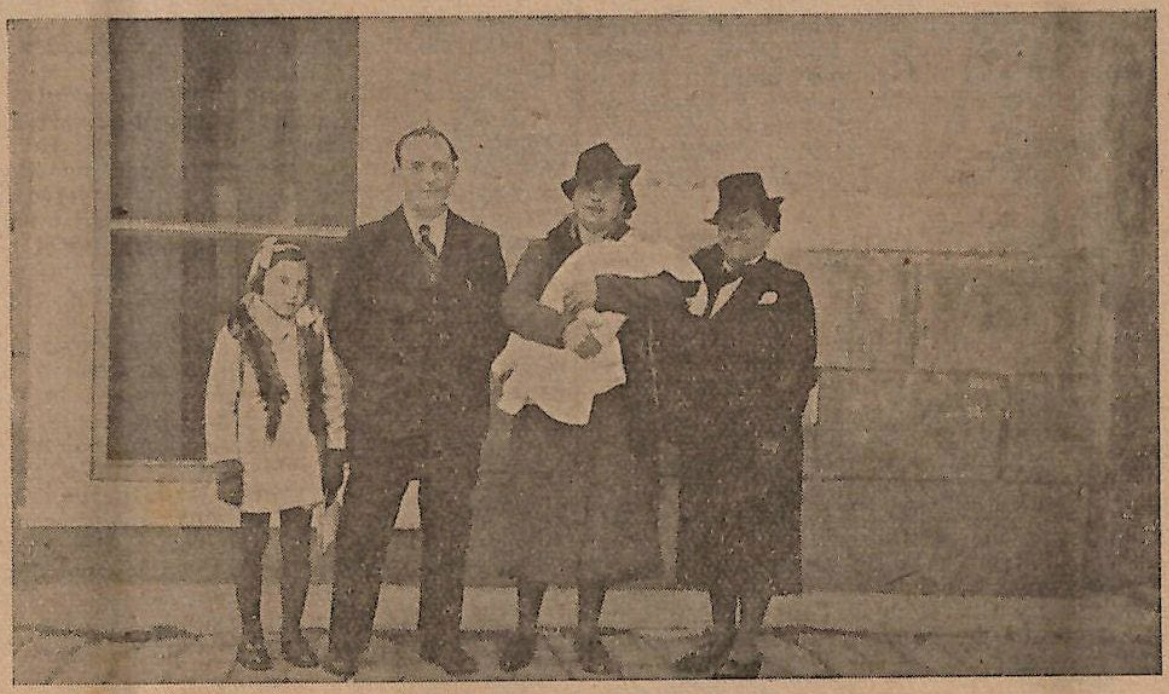

Notre cliché est un souvenir du baptême du petit Lorrain Philippe-Jacques-Laurent Chambré, venu au monde dans l'exil à Pomérols (Hérault). Il est le septième enfant des époux Chambré Auguste, de Vergaville (Mos.), Le Maréchal Pétain est un peu le parrain du petit Philippe, puisqu'il a fait don d'une layette. Tous les lecteurs de «L'Echo» féliciteront avec nous la maman et le papa et formeront les meilleurs vœux de bonheur pour toute leur belle famille. **S. O. 1052**

L'épuration des enseignants républicains

Document 2
2 – Listes d'enseignants sanctionnés par l'inspection académique de l'Hérault, 24 janvier 1941, ADH, 927 W 144

Dès le mois d'août 1940, une note du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts informe les recteurs des changements dans la politique scolaire de la France. Pour le chef de l'État, l'enseignement a trop privilégié l'instruction aux dépens de l'éducation de la personne, l'individu au détriment des valeurs du groupe. Les instituteurs sont souvent montrés du doigt, comme responsables de la faillite de la France, et de la défaite car accusés d'un pacifisme extrême. Ce nouvel enseignement qui se met en place est en rupture avec les pratiques mises en place par la Troisième République. Il faut, dans une France nouvelle, former un « homme nouveau ».

Soucieux de s'appuyer sur des serviteurs fidèles pour installer la Révolution Nationale, le régime de Vichy met en place une vague d'épuration entraînant la révocation ou le déplacement d'un certain nombre d'institutrices et d'instituteurs. Dans l'Hérault, la liste des enseignants épurés concerne l'enseignement primaire et élémentaire. La liste de janvier 1941, suit le décret du 17 juillet 1940, mais aussi celui d'août 1940 concernant les francs-maçons, ainsi que celui qui révoque les enseignants juifs, après le statut des juifs du 3 octobre 1940. Sur les 41 enseignants touchés par la mesure, 32 sont déplacés d'office dans une autre école, une autre ville ou un autre département, 9 subissent un retrait d'emploi ou sont suspendus sans salaire. La plupart de ces enseignants ont milité dans des partis de gauche. À noter la présence dans la liste de l'Inspection académique d'Étienne Fajon, né le 11 septembre 1906 à Jonquières dans l'Hérault, communiste, révoqué par le ministre en tant qu'instituteur mais aussi député. On retrouvera les noms de la plupart de ces femmes et de ces hommes dans les rangs de la Résistance.

Document 2
2 – Listes d'enseignants sanctionnés par l'inspection académique de l'Hérault, 24 janvier 1941, ADH, 927 W 144

INSPECTION ACADÉMIQUE
DE L'HÉRAULT

-I-

Etat récapitulatif des fonctionnaires de l'Enseignement proposés pour une mesure prévue par la loi du I7 Juillet I940.

Enseignement Primaire Elémentaire

Nom du fonctionnaire	Nature de la sanction proposée	Observations
Mme Barthez n. Vassas	Déplacement d'office	sanctions déjà prononcées suivies d'effet.
Mle Hortolan	- d°-	- d°-
M. Roucayrol	- d°-	- d°-
Mme Belliol	-d°-	- d°-
M. Belliol	- d°-	- d°-
Mme Bélot	- d°- (de Béziers Carpentier à Béziers Jeanne d'Arc)	- d°-
M. Cavaillès	- d°-	- d°-
M. Vidal André	déplacement d'office dans un autre département(Gard)	- d°-
M. Biscarlet (Inst. à Vias) déjà suspendu sans traitement	retrait d'emploi	Aucune suite n'a été encore donnée à ces propositions du 2 Décembre I941.
M. Fabre(Inst. à Portiragnes) déjà suspendu sans traitement	retrait d'emploi	- d°-
M. Gautrand (Inst. à Aniane) déjà suspendu sans traitement	retrait d'emploi	- d°-
M. Raynal (Inst.à Poilhes) déjà suspendu sans traitement	retrait d'emploi	- d°-
M.Albert René de Bédarieux	déplacement d'office	- d°-
M. Maurel Eugène de Bédarieux	- d°-	- d°-
M. Alquier de Béziers	- d°- M. Alquier vient de demander sa retraite pour invalidité. Doit passer incessamment devant la Commission de Réforme	- d°-
M. Amalric de Laurens	- d°-	- d°-
M. Daumas de Marsillargues	- d°-	- d°-
M. Laval de Valergues	- d°-	- d°-
Mme Bilot de Béziers	- d°-	- d°-
Mme Huc de Montady	- d°-	- d°-
Mme Levraud de Bédarieux	- d°- a demandé à bénéficier des dispositions de l'art. 7 de la loi du 11 octobre 1940. Demande transmise à M. le Ministre le 8/1/41.	- d°-
M. Teulière d'Olonzac	- d°-	- d°-

Montpellier, le 24 Janvier I94I.
L'Inspecteur d'Académie,
[signature]

Des appels à la Résistance au sein du corps des inspecteurs primaires

Document 3
3 – Lettre du secrétaire d'État à l'Instruction publique au recteur de l'académie de Montpellier évoquant l'attitude d'un Inspecteur primaire de Montpellier demandant aux enseignants de résister, 21 décembre 1940, ADH, 927 W 144

La forme de la lettre du secrétaire d'État à l'Instruction publique adressée au recteur de l'académie de Montpellier le 21 décembre 1940 témoigne tout d'abord de l'installation 5 mois plus tôt du gouvernement à Vichy (Paris est biffé, remplacé par Vichy).

Le secrétaire d'État signale au recteur de Montpellier qu'un inspecteur primaire, lors de conférences à destination des instituteurs de sa circonscription, appelle à l'attentisme et témoigne de son refus d'adhérer aux thèmes éducatifs de la Révolution nationale. Une enquête doit être diligentée immédiatement pour vérifier le bien-fondé de l'accusation, car l'inspection se doit alors d'être un pilier de l'éducation qui doit diffuser les nouvelles idées du régime et la Révolution nationale dans les foyers français.

La lettre témoigne en tout cas, dès décembre 1940, de certaines velléités au sein du personnel de l'Éducation nationale de ne pas relayer fidèlement la nouvelle doctrine. Elle révèle aussi un autre mal qui ronge la société française pendant les années de guerre : la rumeur et la délation. Si le Secrétaire d'État a été informé de l'attitude non conforme d'un fonctionnaire, c'est que l'information (« d'après un témoignage digne de foi ») lui a été transmise, soit officiellement, soit officieusement, ce que les archives ne nous révèlent malheureusement pas dans ce cas précis.

Document 3
3 – Lettre du secrétaire d'État à l'Instruction publique au recteur de l'académie de Montpellier évoquant l'attitude d'un Inspecteur primaire de Montpellier demandant aux enseignants de résister, 21 décembre 1940, ADH, 927 W 144

INSPECTION ACADÉMIQUE
DE L'HÉRAULT

Montpellier, le 1er Mars 1941.

1632

L'Inspecteur d'Académie

à Monsieur le Recteur de l'Académie à MONTPELLIER.

J'ai l'honneur de vous donner ci-dessous copie d'une lettre de M. le Ministre relative à M. SARA professeur à Saint-Pons:

"Il m'est signalé, de source sérieuse, que M. SARA Louis, professeur à l'Ecole primaire supérieure de SAINT-PONS ne serait pas dans la ligne de la Révolution nationale. Il aurait provoqué de violents incidents au camp de jeunesse, et brimerait dans son enseignement les élèves qui sont croyants ou nationaux.

"Je vous prie de faire une enquête sur ce professeur, et de me répondre dès que possible".

J'ai l'intention d'aller à Saint-Pons mardi prochain. J'adresserai à M. le Ministre, par votre intermédiaire, les résultats de mon enquête.

L'Inspecteur d'Académie,

La propagande pétainiste cible la jeunesse

Document 4
4 – Couverture du livre d'Armand Praviel, *Le Maréchal Pétain raconté à la jeunesse de France* (Toulouse, Éditions du Clocher), 1941, ADH, 59 W 108

Désorientée par une défaite militaire soudaine et imprévue, confrontée à d'énormes problèmes de ravitaillement, abasourdie de vivre dans un pays en partie occupée par les nazis, la population s'en remet totalement à la personnalité rassurante du maréchal Pétain en ce début d'été 1940. Pour mener à bien leur projet, le ministère de l'Information et tous les organismes naissants édifient un culte du chef de l'État. Les services de la propagande du régime de Vichy perçoivent l'importance de ce lien charnel et cherchent à le consolider en agissant sur tous les fronts. La jeunesse est une cible prioritaire. Par son intermédiaire, ils cherchent à légitimer le programme politique de la Révolution nationale au sein de chaque foyer. La jeunesse doit s'engager sans réticence au service de la patrie pour les autorités. Imprégnée par l'idéologie officielle, elle constitue la matrice de l'« Homme nouveau » appelé à jouer un rôle clef au sein d'une société basée sur le Travail, la Famille et la Patrie. Ces trois axes remplacent les valeurs Libertés, Égalité et Fraternité. Le livre d'Armand Praviel met en scène les hauts faits du chef militaire protecteur de la vie des soldats en 1917 et soucieux de protéger son pays en 1940. Il cherche à forger chez les plus jeunes le culte du « héros » que l'on doit suivre les yeux fermés.

Document 4
4 – Couverture du livre d'Armand Praviel, *Le Maréchal Pétain raconté à la jeunesse de France* (Toulouse, Éditions du Clocher), 1941, ADH, 59 W 108

La propagande pétainiste entre à l'école

Document 5
5 – Couverture d'un cahier scolaire évoquant le maréchal Pétain, « héros de Verdun », sans date, ADH, 18 W 98

La propagande utilise le matériel scolaire pour ériger le chef de l'État en « héros » et diffuser les principales valeurs de la Révolution nationale. Les enfants inscrits dans les écoles primaires sont imprégnés par la doctrine officielle. On fabrique un matériel scolaire spécifique. Des cahiers, des protège-cahiers, des porte-plumes, des bons points arborent l'effigie de Pétain, reprennent la devise Travail-Famille-Patrie et louent les principaux axes idéologiques du régime. Comme on l'observe ici, l'enfant doit noter en haut du cahier le nom de son école, indiquer la matière étudiée (« cahier de… ») et noter son nom. Au centre du cahier, une image met en scène deux écoliers. L'un dit à l'autre que son grand-père était « avec lui à Verdun » afin d'apporter quelques pistes historiques sur la Grande Guerre, le rôle joué par Pétain durant la bataille de Verdun, sa proximité « naturelle » avec les poilus confrontés eux-aussi à l'horreur des tranchées… Cette image iconique cherche à rassurer les plus jeunes qui peuvent faire confiance à celui qui a gagné une bataille très symbolique. Ils auront ainsi tous les jours sous leurs yeux le cahier orné de ce dessin à la gloire d'un chef de l'État qui cherche dorénavant à remodeler en profondeur la société française.

Document 5
5 – Couverture d'un cahier scolaire évoquant le maréchal Pétain, « héros de Verdun », sans date, ADH, 18 W 98

ECOLE DE

CAHIER DE

APPARTENANT A

pierresvives
Domaine Départemental - Montpellier

Des ardoises en plastique à la gloire de Pétain

Document 6
6 – Ardoise en plastique de forme rectangulaire diffusée par les services de la propagande du régime de Vichy, sans date, ADH, 227 J 90

À fin du XIXe siècle, l'utilisation des matières plastiques se développe. Des chercheurs mettent au point des plastiques artificiels fabriqués à partir de cellulose de végétaux. Durant la Seconde Guerre mondiale, les forces militaires profitent de l'essor récent de la fabrication du silicone et du caoutchouc synthétique. On constate alors un développement industriel de cette chimie de synthèse. De manière plus marginale, des petits objets du quotidien commencent à être fabriqués en plastique. Les services de la propagande l'utilisent. Des ardoises sont distribuées aux élèves. Les phrases inscrites sur les bords les encouragent à participer à la Révolution nationale portée par le maréchal Pétain. « Suivez-moi. Gardez votre confiance en la France éternelle » peut-on lire au recto avec la signature du nouveau chef de l'État. Au verso, le slogan Travail, Famille, Patrie associé au maréchal Pétain rappelle le socle idéologique du régime de Vichy.

Document 6
6 – Ardoise en plastique de forme rectangulaire diffusée par les services de la propagande du régime de Vichy, sans date, ADH, 227 J 90

L'abécédaire : un outil de propagande original

Document 7
7 – Cet abécédaire est un outil de propagande de Vichy destiné aux élèves des écoles élémentaires mais aussi aux adultes qu'il convient de convaincre, Centre régional d'histoire de la Résistance et de la Déportation de Castelnau-le-Lez.

L'abécédaire est un livre d'apprentissage de l'alphabet, qui illustre, en suivant l'ordre alphabétique, chaque lettre par un ou plusieurs mots dont cette lettre est l'initiale.

Les principaux axes de l'idéologie de Vichy sont présents dans l'abécédaire :

- Le Maréchal. Le régime de Vichy est basé sur le principe du chef. Le Maréchal est à la fois chef de l'État et chef du gouvernement. Il exerce à la fois le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif. Chacun lui doit obéissance (O) mais peut compter sur lui pour protéger les Français (P) en particulier les prisonniers de guerre et donner à la France une place dans l'Europe de demain, celle des nazis (B)
- La collaboration avec l'Allemagne. La collaboration est une initiative française. Le 24 octobre 1940 à Montoire Pétain rencontre Hitler (M). Cette politique ne bénéficiera guère aux Français, l'Allemagne refusant la plupart des demandes émanant de Vichy.
- L'anglophobie (A, K, N). Pour la France de Vichy alliée de l'Allemagne nazie, le Royaume-Uni est désormais l'ennemi et en particulier Churchill bien décidé à poursuivre la lutte (A). La « perfide Albion » retrouve son rôle d'ennemi héréditaire. Le 3 juillet 1940, la flotte française est anéantie par les Britanniques (A) à Mers el-Kébir (A), elle accueille sur son sol le général de Gaulle, ennemi de Vichy (B), elle s'empare de territoires français (K), en réalité territoires ralliés à la France libre.
- L'antisémitisme (J). Le statut des juifs entre en application le 3 octobre 1940 : il définit le juif et l'exclut de la nation. De nombreuses mesures antisémites seront décidées par Vichy. L'administration française recense les juifs, participe aux rafles et à la déportation.
- Le rejet de la Troisième République. Le régime précédent est responsable de la défaite. Il est présenté comme un régime corrompu (L), en référence aux affaires des années trente où les juifs et les francs-maçons (loge) ont une place de choix. Il est donc normal de punir ces coupables : ils sont emprisonnés au château de Bourrassol (Q), loué par les autorités de Vichy près de Riom, avant d'être jugés. Léon Blum, Édouard Daladier, le général Gamelin y furent détenus.

Document 7
7 – Cet abécédaire est un outil de propagande de Vichy destiné aux élèves des écoles élémentaires mais aussi aux adultes qu'il convient de convaincre, Centre régional d'histoire de la Résistance et de la Déportation de Castelnau-le-Lez.

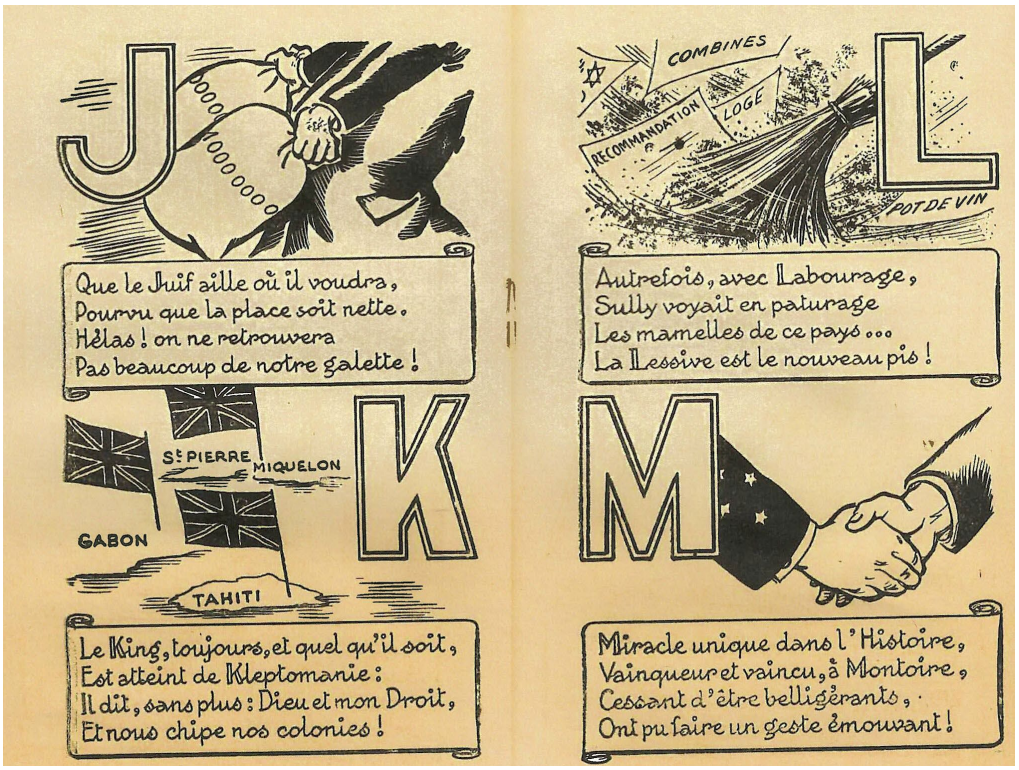

Les manuels scolaires relaient les thèses pétainistes

Document 8
8 - Couverture et extrait du manuel scolaire dirigé par Bernard Faÿ, Bl. Maurel, Jean Equy, *Histoire de France, tome 2 : De 1610 à nos jours*, Paris, Éditions de Gigord, 1943, Amis de la Mémoire Pédagogique, CEDRHE-faculté d'éducation, université de Montpellier

Les manuels solaires édités durant le régime de Vichy véhiculent la doctrine de la Révolution nationale. Pour les matières historiques, les élèves qui préparent en 1943 et 1944 le certificat d'études se réfèrent en particulier au manuel écrit notamment par Bernard Faÿ. C'est un spécialiste de l'histoire du XVIIIème siècle. Depuis 1932, il occupe un poste prestigieux de professeur au Collège de France. Ce militant royaliste est un fervent partisan du maréchal Pétain. Il participe aux nombreuses campagnes de désinformation visant les principes démocratiques et républicains, tout en défendant la politique de collaboration avec les nazis. Dans l'extrait proposé, trois questions sont brièvement traitées : la natalité, la place des vieux et des jeunes, l'immigration. Les conclusions tirées sont alarmantes : « la vie française est menacée dans ses sources » ; « la France est menacée dans ses forces vives » ; « la France est menacée dans son unité nationale ». Elles reprennent mot pour mot les discours de Pétain et les textes diffusés par les nombreuses brochures de propagande qui inondent les villes et villages de l'Hexagone. Face à ce constat qui se veut objectif et implacable, les élèves comprennent qu'il indispensable de suivre les directives données par le chef de l'Etat et les différents gouvernements pour relever les immenses défis qui se présentent dans le contexte épineux de la guerre. Si des questions portent sur ces sujets lors du certificat d'étude, les candidats doivent reprendre les explications données par les manuels officiels pour expliquer des problèmes très complexes difficilement résumables en quatre ou cinq lignes…

Document 8
8 - Couverture et extrait du manuel scolaire dirigé par Bernard Faÿ, Bl. Maurel, Jean Equy, *Histoire de France, tome 2 : De 1610 à nos jours*, Paris, Éditions de Gigord, 1943, Amis de la Mémoire Pédagogique, CEDRHE-faculté d'éducation, université de Montpellier

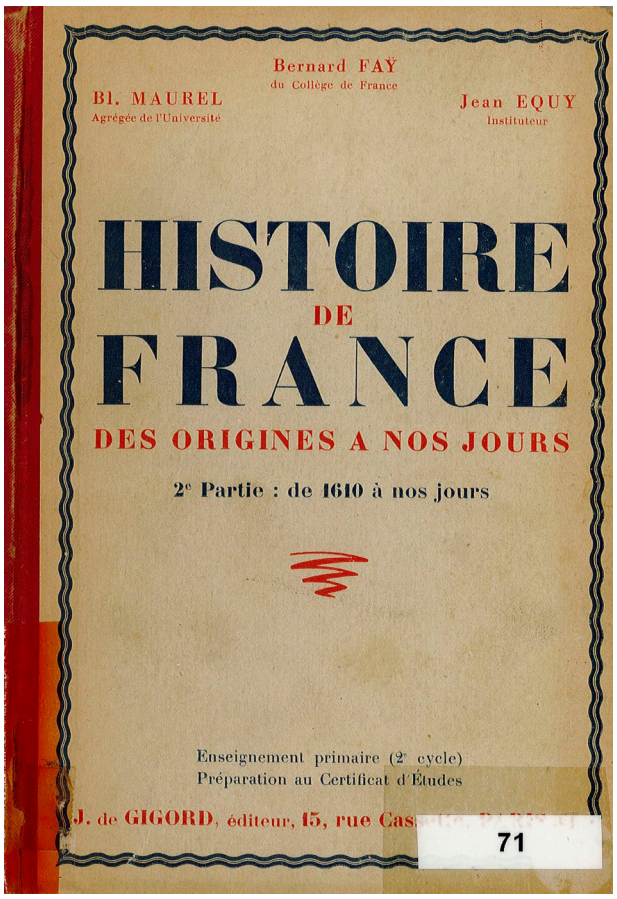

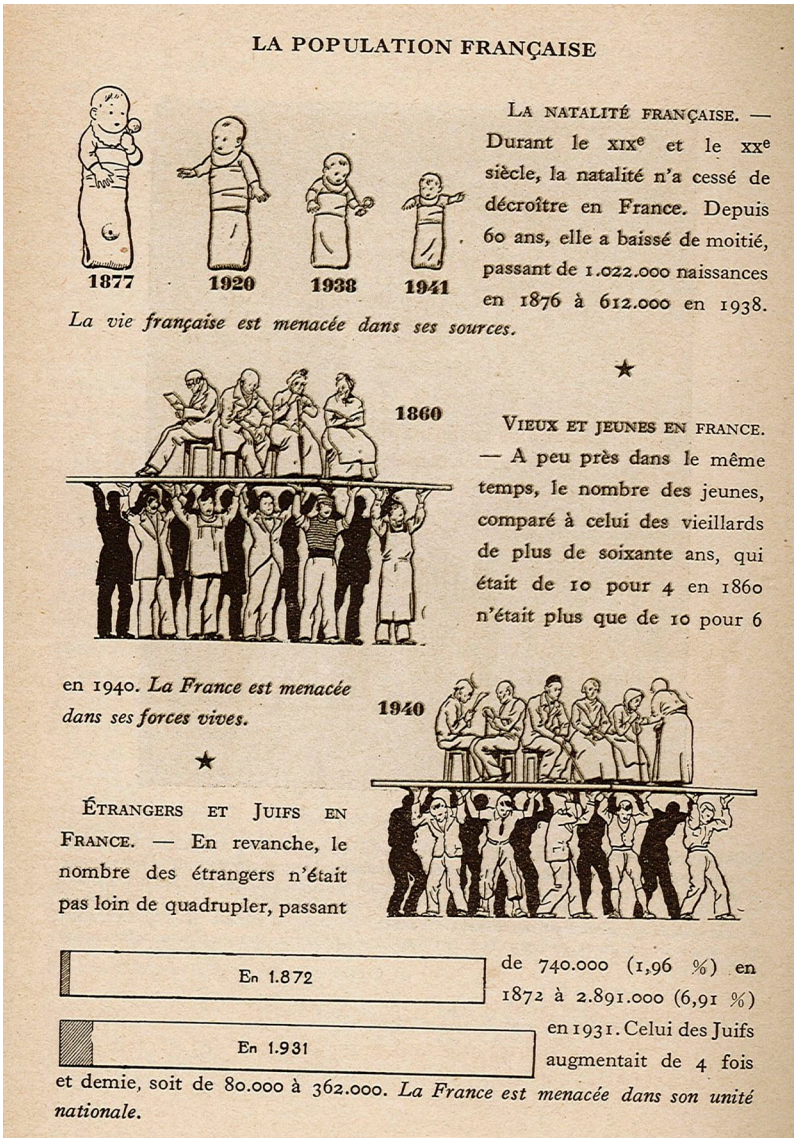

LA POPULATION FRANÇAISE

1877 1920 1938 1941

LA NATALITÉ FRANÇAISE. — Durant le XIXe et le XXe siècle, la natalité n'a cessé de décroître en France. Depuis 60 ans, elle a baissé de moitié, passant de 1.022.000 naissances en 1876 à 612.000 en 1938. *La vie française est menacée dans ses sources.*

★

1860

VIEUX ET JEUNES EN FRANCE. — A peu près dans le même temps, le nombre des jeunes, comparé à celui des vieillards de plus de soixante ans, qui était de 10 pour 4 en 1860 n'était plus que de 10 pour 6 en 1940. *La France est menacée dans ses forces vives.*

★

1940

ÉTRANGERS ET JUIFS EN FRANCE. — En revanche, le nombre des étrangers n'était pas loin de quadrupler, passant

En 1.872

En 1.931

de 740.000 (1,96 %) en 1872 à 2.891.000 (6,91 %) en 1931. Celui des Juifs augmentait de 4 fois et demie, soit de 80.000 à 362.000. *La France est menacée dans son unité nationale.*

pierresvives
Domaine Départemental - Montpellier

La propagande du régime de Vichy passe par les enfants

Document 9
9 - « Aux enfants de France » : une brochure que les enfants doivent faire « pénétrer dans chaque foyer », 28 mars 1941, ADH, 1956 W 1

En 1940, la France est vaincue militairement. Pour le nouveau régime mis en place en juillet, le salut ne peut donc venir des armes, il faut accepter l'occupation allemande. Être patriote, cela signifie donc œuvrer en faveur d'une régénérescence morale du pays, c'est le projet de la Révolution nationale, résumé par la devise Travail-Famille-Patrie.

Pour le maréchal Pétain, tout commence à l'École. On sait que, alors qu'il vient d'être nommé ministre de la Guerre dans le gouvernement Doumergue au lendemain des émeutes du 6 février 1934, Pétain avait déclaré : « je prendrais volontiers l'Éducation nationale avec le Guerre ». Le maréchal avait en effet une obsession : « je m'occuperais des instituteurs communistes »[1]. Dans son esprit, l'École était en effet responsable de la pénétration des idées de gauche dans la société, donc du Front populaire, et donc de la défaite de 1940. Tout commence à l'École, c'est par là que les valeurs « nationales » essaimeront dans toute la société.

La propagande, essentielle à tout régime et à un régime autoritaire en particulier, doit donc passer par les enfants. Mais l'État français ne promeut pas seulement une idéologie. Il s'incarne fortement en un homme, et un homme seulement, le maréchal Pétain. La brochure ne constitue donc pas un traité philosophique, elle est constituée de « maximes », « articles » et « appels » du maréchal. Car les idéologies (comprenons idéologies d'inspiration marxiste), fruit de cerveaux « dégénérés », d'intellectuels honnis pas le régime ont, dans l'esprit des gouvernants, détruit le pays. Expliquer une pensée par des maximes, c'est faire croire à la population, par le biais des enfants, que l'heure est au bon sens, aux vieilles valeurs traditionnelles, et non plus aux constructions intellectuelles abstraites.

Enfin, si la Révolution nationale honnit le socialisme, elle rejette avec la même vigueur le libéralisme et l'individualisme. Le produit de la vente des brochures reviendra donc au Secours national, un pilier du nouveau régime : la nouvelle France doit être hiérarchisée, autoritaire, rurale mais aussi solidaire. Elle est conçue comme un corps vivant, chaque élément de ce corps ne pouvant survivre sans les autres.

[1] Bénédicte Vergez-Chaignon, *Pétain*, Paris, Perrin, 2018, p. 283.

Document 9
9 - « Aux enfants de France » : une brochure que les enfants doivent faire « pénétrer dans chaque foyer », 28 mars 1941, ADH, 1956 W 1

Note de service N° 24.

Dès le 7 décembre 1940 était annoncée la vente, au profit du Secours National, dans tous les établissements et écoles, d'une plaquette "Aux Enfants de France" contenant pensées et maximes extraites des appels et articles du Maréchal Pétain. Cette brochure devra être entre les mains de chaque élève ou étudiant, pénétrer dans chaque foyer, et ses textes seront à l'école des thèmes excellents pour les leçons de morale et d'instruction civique.

Monsieur l'I. d'A. a demandé à M. le Ministre un nombre d'exemplaires égal au nombre des élèves du département. Que chaque directeur et chargé d'école adresse donc immédiatement au directeur du chef-lieu de canton l'effectif total et global actuellement inscrit à son école ou présumible pour la rentrée de Pâques.

Chaque élève recevra et, autant que possible et en principe, achètera une plaquette. Dans le cas où certains élèves ne pourraient faire face à la dépense minimum d'un franc, la brochure leur sera offerte soit par une cotisation des élèves, soit par un prélèvement sur la Caisse des Pupilles. Par contre, il y a lieu de croire que, dans un nombre d'écoles, les sommes versées par les enfants dépasseront sensiblement le minimum exigé.

Les fonds provenant de la vente seront versés par la commune ou par groupe de communes, au C.C. postal de M. Bonnemaire Cyrille instit., 9 rue Vézian, C.C. 69-29 Montpellier, et le directeur cantonal sera avisé de cet envoi de fonds, avec rappel du nombre de brochures placées et indications soit du nombre d'exemplaires à placer parmi les anciens élèves au cas de sinistres, soit du nombre d'élèves dont la plaquette n'aurait été payée ni par eux ni par leurs camarades.

Prédarieux le 28 Mars 1941.

L'Inspecteur Primaire

Prelaubre.

Pétain cherche à établir un lien solide avec les étudiants

Documents 10 et 11
10 - « Le Maréchal et les étudiants », photographie du Groupement corporatif, 1941, ADH, 146 J 4
11 - Extrait d'un texte écrit par Jules Euzière, le doyen de la Faculté de médecine, à propos de la réaction des étudiants lors de l'arrivée de Pétain à Montpellier, 13 février 1941, ADH, 227 J 114

Durant la Seconde Guerre mondiale, le maréchal Pétain et les membres des différents gouvernements attachent une grande importance aux étudiants. Des voyages sont organisés à Vichy afin de permettre aux étudiants des différentes universités des deux zones de rencontrer le chef de l'État et de « visiter les grandes réalisations du gouvernement » pour reprendre les termes de la propagande de l'époque. Pétain et ses soutiens montrent aux étudiants qu'ils représentent le socle de la Révolution nationale. « Parmi nous se recruteront ceux qui vont composer l'élite de demain, les cadres qui commanderont la France reconstruite. Nous devons, dès aujourd'hui, nous préparer à notre rôle d'hommes ». C'est ce que nous pouvons lire dans *L'Écho des étudiants,* un le journal édité dans l'Hérault. Il s'efforce de bâtir un « trait d'union » entre dans un premier temps « la jeunesse intellectuelle » et « le corps enseignant » des universités d'Aix-Marseille, d'Alger, de Clermont-Ferrand, de Grenoble, de Lyon, de Toulouse et de Montpellier. Par la suite, l'objectif sera d'intégrer les villes universitaires de la zone occupée. L'ambition des responsables est importante. Dans une période de refondation profonde, les étudiants n'entendent pas rester au bord du chemin.

Le 13 février 1941, Pétain rencontre à Montpellier le général Franco, le chef de l'État espagnol. Lors de ce séjour, il visite les principaux établissements d'enseignement supérieur et notamment la faculté de médecine. En sortant de celle-ci, le chef de l'État « s'avance sur la terrasse qui domine la cour intérieure » et les étudiants lui réservent des « acclamations enthousiastes ». Une foule considérable l'attendait à l'extérieur. Elle témoigne de la ferveur qui entoure le « héros de Verdun » appelé à diriger la France en guerre. Observable chez une grande partie de la jeunesse, elle perdure jusqu'aux dernières heures du conflit.

Documents 10 et 11
10 - « Le Maréchal et les étudiants », photographie du Groupement corporatif, 1941, ADH, 146 J 4
11 - Extrait d'un texte écrit par Jules Euzière, le doyen de la Faculté de médecine, à propos de la réaction des étudiants lors de l'arrivée de Pétain à Montpellier, 13 février 1941, ADH, 227 J 114

LE MARÉCHAL ET LES ETUDIANTS.

AU TERME D'UN VOYAGE AU COURS DUQUEL ILS VISITÈRENT LES GRANDES RÉALISATIONS DU GOUVERNEMENT DU MARÉCHAL, UN GROUPE D'ETUDIANTS APPARTENANT AUX GRANDES FACULTÉS DES DEUX ZONES, A ÉTÉ REÇU PAR LE MARECHAL DE FRANCE, CHEF DE L'ETAT.

PHOTO GROUPEMENT CORPORATIF. V. 53847 1

Le Maréchal répondit en quelques mots disant sa foi dans la puissance du travail pour relever la France ruinée. Il adressa ensuite quelques paroles simples et cordiales à chacun des groupes qui formaient les diverses facultés, puis il s'avança sur la terrasse qui domine la cour intérieure c'était là que les étudiants Montpelliérains étaient massés. Il y en avait sur le toit du choretto, sur le toit du théatrum anatomium, sur les terrasses des laboratoires. Jusqu'au moment où le grand Maréchal se montra respectueux de la consigne qu'ils s'étaient eux-mêmes donnée, ils étaient restés silencieux mais combien impatients. Dès qu'il parut ce furent des acclamations enthousiastes. Le Maréchal les salua de son geste large et paternel, puis il revint dans la Faculté. Il voulut bien apposer sa signature sur le livre d'or de la Faculté.

Le maréchal Pétain récompense des enfants réfugiés dans l'Hérault

Document 12
12 – Deux articles de *L'Écho des réfugiés. Organe d'entr'aide des Alsaciens et des Lorrains* intitulés « Félicitations du Maréchal », 13 et 20 avril 1941, ADH, PAR 598

L'Écho des réfugiés est un hebdomadaire édité à Montpellier à partir de mars 1941. Comme le sous-titre l'indique, il cherche à venir en aide aux réfugiés alsaciens et lorrains. Sa diffusion concerne toute la zone libre. Dans le premier numéro, il est indiqué : « Nous publions ce journal hebdomadaire à l'intention des réfugiés, des expulsés, des non-rapatriables disséminés dans quarante départements de la zone libre ». La défaite inattendue de l'armée française et l'occupation d'une partie importante du territoire national par les Allemands contraint nombre de familles à quitter précipitamment leurs foyers. L'exode massif qui en résulte les pousse vers la zone dite « libre ». Déracinés, souvent dans la misère, ils bénéficient avec ce journal d'un lien utile pour avoir des nouvelles de leurs proches, de leurs régions mais également connaître les mesures gouvernementales les concernant. Des rubriques départementales fleurissent au fil des numéros.

Parmi toutes les actions menées dans les classes pour inculquer le culte de Pétain, il y a les « dessins de Noël ». Ils sont envoyés par les enfants à Pétain pour louer son action ou sa personne. Certains dessins d'élèves particulièrement appréciés par les autorités sont récompensés. L'enfant, et parfois son instituteur, bénéficient d'un bel article dans la presse locale où ils sont montrés en exemple. *L'Écho des réfugiés* met en lumière chaque semaine tous les élèves alsaciens et lorrains complimentés par le chef de l'État.

Document 12
12 – Deux articles de *L'Écho des réfugiés. Organe d'entr'aide des Alsaciens et des Lorrains* intitulés « Félicitations du Maréchal », 13 et 20 avril 1941, ADH, PAR 598

à cette entrevue MM. le président et vice-président.

(D)

BEZIERS. — Félicitations du Maréchal. — On nous signale que Mlle Jeanne Foxet, 7 ans, a reçu les félicitation du Maréchal Pétain, à l'occasion de son dessin de Noël. Mlle Jeanne Foxet est expulsée de Ranguevaux (Moselle).

de piété à la mémoire du fervent Alsacien.

SAINT-PONS. — Félicitations du Maréchal. — C'est avec plaisir que Gaston Mansuy, réfugié de Bataville (Mos.) vient de recevoir des félicitations et le portrait du Maréchal Pétain en récompense de son dessin de Noël. Tous nos compliments ainsi qu'à Mme Pistre, l'institutrice pour son dévouement.

Les cérémonies de « salut aux couleurs » ponctuent la vie des établissements scolaires

Documents 13 et 14
13 - Note de service numéro 22 de l'inspecteur d'académie en charge de l'arrondissement de Saint-Pons, 1941, ADH, 1956 W 1
14 - « La Marche des écoliers de France », paroles et musique de Gaston Arexy, sans date, ADH, 1000 W 362

Dans tous les établissements scolaires, l'État français instaure des cérémonies hebdomadaires de « salut aux couleurs ». L'inspecteur stipule dans la note de service numérotée 22 et envoyée aux directeurs des écoles de l'arrondissement de Saint-Pons qu'il faut en organiser une dans la semaine avant de se raviser et de finalement leur demander d'en organiser deux. La note ne laisse guère de place à l'improvisation. Le drapeau français est hissé par le meilleur élève de l'école. Tous les scolaires, le corps enseignant et le personnel administratif y participent. L'inspecteur souhaite la présence des autorités municipales et de la légion française des combattants (et non pas, comme il l'écrit, de la ligue française des combattants). Cet organisme est créé durant l'été 1940. Il regroupe à l'échelle communale tous les anciens combattants qui soutiennent la politique insufflée par le maréchal Pétain. Cette cérémonie vise à exalter le sentiment patriotique chez les plus jeunes, à glorifier le chef de l'État et le programme du nouveau régime politique. Dans les notes suivantes, l'inspecteur apporte des compléments d'informations sur le cérémonial à suivre. Le responsable de la cérémonie annonce « Attention pour les couleurs » et « envoyez ». L'élève hisse le drapeau. Les civils et les militaires présents se découvrent durant cette phase. Des chants patriotiques sont alors entonnés par les élèves. Si l'on dispose de musiciens, ils exécutent la sonnerie « Au drapeau », puis « La Marseillaise ». Des auteurs de chansons patriotiques comme Gaston Arexy proposent aux établissements scolaires un catalogue spécifique : *Haut les cœurs ! ; Salut aux couleurs de la France ; O fier drapeau ! ; La Marche des écoliers de France*… Nous avons sélectionné les paroles et musique de *La Marche des écoliers de France*. Elles sont très représentatives des campagnes d'endoctrinement menées dans les milieux scolaires.

Documents 13 et 14
13 - Note de service numéro 22 de l'inspecteur d'académie en charge de l'arrondissement de Saint-Pons, 1941, ADH, 1956 W 1
14 - « La Marche des écoliers de France », paroles et musique de Gaston Arexy, sans date, ADH, 1000 W 362

Note de service N° 22

1

Dès que possible, la cérémonie du "Salut aux couleurs" sera organisée dans toutes les écoles, un jour par semaine. Les élèves seront tous réunis solennellement par le Directeur ou la Directrice, devant le mât où seront hissées le Lundi à 8 heures et amenées le samedi soir (à 16 ou à 17 heures) nos couleurs nationales.

Directeurs, directrices, chargés d'école voudront bien s'entendre, au sujet de l'achat du drapeau et de l'installation du mât (dont la hauteur ne devrait pas être inférieure à 5 mètres) avec MM. les Maires, qui ont reçu à ce propos une circulaire de M. le Préfet.

Le meilleur élève de l'école sera chargé de hisser le drapeau. Lorsqu'il existe un groupe scolaire, la cérémonie pourra être commune aux écoles de G. et de F.

"Il serait souhaitable qu'elle fût inaugurée en présence des autorités locales et de représentants de la Ligue française des Combattants".

Prière de m'informer dans la quinzaine".

La Marche des Ecoliers de France

CHANSON-MARCHE

Paroles et Musique de Gaston AREXY

Tempo di marcia

La France brille dans l'Histoi - re: Ses é - cri-
vains et ses guerriers, Ses savants, couronnés de gloi -
re, Ont moissonné bien des lauriers. Dans sa dou-
leur, elle se dres - se, Ses yeux fi - xés sur son dra-
peau, Qu'elle saura, par ses prouesses, cresc.
Faire planer toujours plus haut! Refrain ff É - coliers de
Fran - ce, É - levons nos cœurs, p Malgré la souf-
f
fran - ce Des jours de malheur! E'espoir il - lu-
mi - ne Le travail joyeux Et nous
a - che - mi - ne Vers des temps heureux!

Le « retour à la terre » : dictée « Semez » des petits pois !

Document 15
15 – Proposition de dictée pour les écoles primaires, [1943], ADH, 1956 W 1

L'arrivée des Allemands en zone libre en novembre 1942 provoque un choc pour la population, qui n'a jamais connu d'occupation, du moins dans l'histoire récente, contrairement à beaucoup d'autres régions en France. Au prélèvement des ressources, déjà insuffisantes dans un pays appauvri par la guerre depuis deux ans et demi, par les troupes d'occupation, s'ajoute la rupture du trafic avec l'Afrique du Nord. Dès lors, et ce jusqu'à la Libération et même au-delà, vivre au jour le jour rime avec pénuries alimentaires, difficultés de transports, privations de libertés.

L'Hérault, du fait de la monoculture du vin et de sa dépendance envers les départements nourriciers, fait partie des départements « affamés ». Pendant toute la guerre, les produits indispensables à l'organisme font défaut. Fruits, légumes et viande sont rares ou vendus à des prix exorbitants. Et la situation ne cesse de s'aggraver.

Les Héraultais sont ainsi incités à subvenir à leurs besoins en cultivant leur potager. Cette thématique s'intègre parfaitement dans la politique du régime de Vichy qui valorise le « retour à la terre » dans le cadre de la Révolution nationale.

Les jeunes écoliers doivent se faire les porte-parole du régime dans leur famille : proposer à ces derniers une dictée sur la culture des petits pois est ainsi un moyen détourné de faire pénétrer la Révolution nationale dans les foyers français, hors des canaux de diffusion traditionnels de la propagande.

Direction des Services
Agricoles de l'Hérault

Semez

dès maintenant des pois pour récolter au printemps.
Le pois, « Petit Provençal », (à grains ronds) est parfaitement adapté au climat de notre région et à la culture de plein champ.
Il vient bien dans tous les sols moyens pourvu qu'il ait de l'air et du soleil.
La culture est simple : dans une terre bien travaillée on trace des sillons distants d'environ 80 centimètres. On sème pendant le mois de janvier en déposant au fond de ces sillons des poquets de 5 à 6 graines espacés de 8 à 10 centimètres. On recouvre légèrement de terre.
Il faut prévoir environ 3 kilos de graines par are.
La levée a lieu une vingtaine de jours après le semis. A partir de ce moment il faut effectuer des binages fréquents, et butter légèrement les plantes.
La cueillette a lieu en mai à 3 à 4 fois en utilisant des ciseaux pour éviter d'arracher les plantes.

pierresvives
Domaine Départemental - Montpellier

Des campagnes de récupération de « vieux papiers »

Document 16
16 – Instruction de l'inspecteur d'académie David sur la campagne de récupération des vieux papiers, 4 janvier 1943, ADH, 1956 W 1.

Dès le début de la guerre en septembre 1939, de graves pénuries de papier se font ressentir avec l'arrêt presque total des importations de papier et le manque de personnel dans les papeteries. Après l'armistice de juin 1940, la production française est relancée mais demeure bien en deçà de son niveau d'avant-guerre. Dès les premiers mois de 1941, le gouvernement de Vichy commence à évoquer un possible contingentement du papier du fait de la rareté des matières premières. Parallèlement les journaux réduisent leur format, leur tirage et le nombre de pages de leurs éditions.

Dès lors, tout ce qui peut être transformé est récupéré. En 1942, des mesures sont ainsi prises pour récupérer les « vieux papiers » lors de vastes campagnes nationales. Ces campagnes de récupération sont aussi l'occasion pour les autorités de faire appel à l'esprit solidaire de la population, y compris des enfants. Les écoliers participent ainsi aux campagnes de ramassage de vieux papiers en novembre-décembre 1942 : archives considérées comme inutiles, journaux, livres anciens, papiers d'emballage... Au passage, on n'oublie pas que la France n'est plus en démocratie, et que la population est étroitement surveillée et fichée : des listes de « récupérateurs » autorisés sont dressées, on connaît ainsi la totalité des « chiffonniers ramasseurs » de l'Hérault (environ 200).

Lors des campagnes de collecte, chaque enfant reçoit une carte d'identité, signée de son instituteur. Tous les papiers peuvent être recueillis, mais ils doivent être rassemblés en paquets de 2 kilogrammes et rapportés à l'école. Chaque paquet remis donne droit à un billet de tombola et pour 5 paquets déposés, un billet de tombola supplémentaire est offert. La recette de la vente des vieux papiers est affectée à l'achat de lots particulièrement utiles en temps de pénurie : bicyclettes, vêtements, chaussures, livres, jouets…

Document 16
16 – Instruction de l'inspecteur d'académie David sur la campagne de récupération des vieux papiers, 4 janvier 1943, ADH, 1956 W 1.

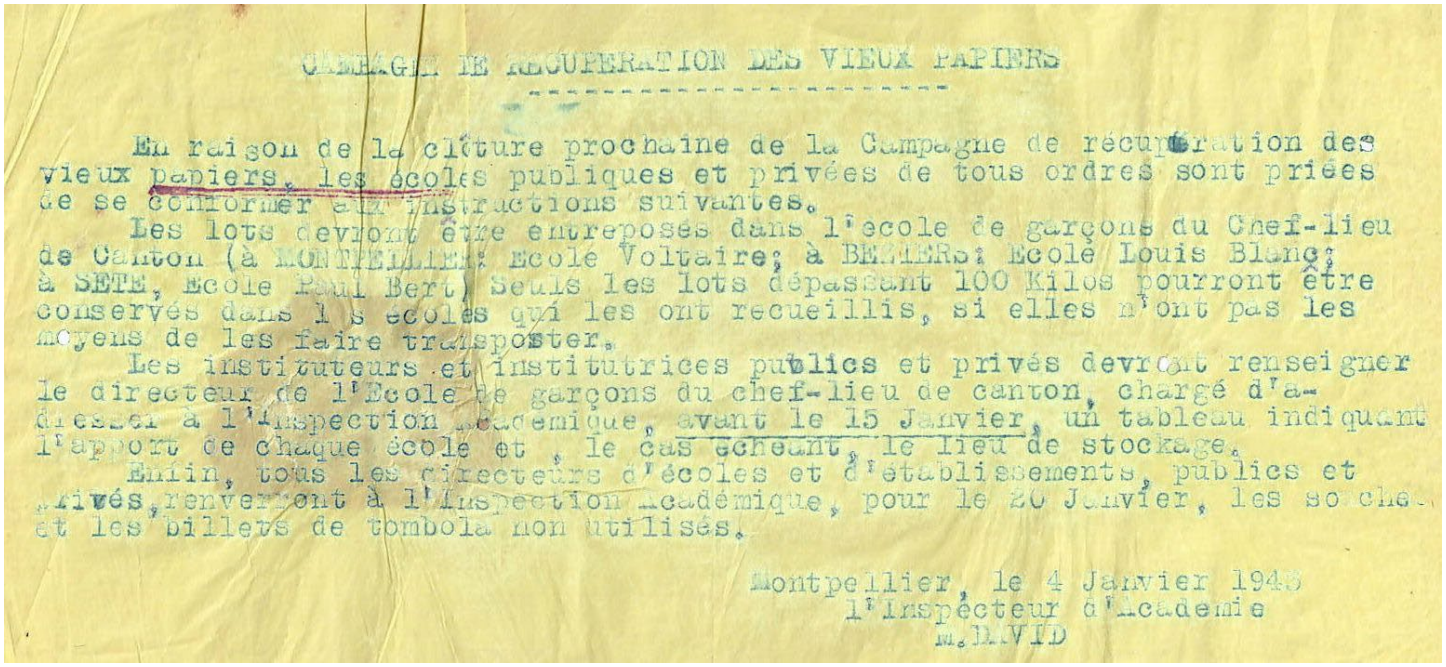

CAMPAGNE DE RECUPERATION DES VIEUX PAPIERS

En raison de la clôture prochaine de la Campagne de récupération des vieux papiers, les écoles publiques et privées de tous ordres sont priées de se conformer aux instructions suivantes.

Les lots devront être entreposés dans l'école de garçons du Chef-lieu de Canton (à MONTPELLIER: Ecole Voltaire; à BEZIERS: Ecole Louis Blanc; à SETE, Ecole Paul Bert) Seuls les lots dépassant 100 Kilos pourront être conservés dans les écoles qui les ont recueillis, si elles n'ont pas les moyens de les faire transporter.

Les instituteurs et institutrices publics et privés devront renseigner le directeur de l'Ecole de garçons du chef-lieu de canton, chargé d'adresser à l'Inspection Académique, avant le 15 Janvier, un tableau indiquant l'apport de chaque école et, le cas échéant, le lieu de stockage.

Enfin, tous les directeurs d'écoles et d'établissements, publics et privés, renverront à l'Inspection Académique, pour le 20 Janvier, les souches et les billets de tombola non utilisés.

Montpellier, le 4 Janvier 1943
l'Inspecteur d'Académie
M. DAVID

Des enseignants juifs chassés des établissements scolaires

Document 17
17 – Liste de fonctionnaires juifs qui devront cesser leurs fonctions dans les établissements de l'enseignement secondaire de l'Hérault en application de la loi du 3 octobre 1940, 16 décembre 1940, ADH, 927 W 145

Dès l'automne 1940, le gouvernement de Vichy édicte une législation d'exception visant explicitement les Français identifiés comme juifs. La loi, publiée dans le *Journal officiel* du 18 octobre 1940, est datée du 3 octobre. Elle établit un statut spécifique qui exclut les juifs de tout poste dans la fonction publique, dans la presse, tout en prévoyant leur exclusion des professions libérales. La loi proclame ouvertement la notion de race juive. Le monde enseignant n'est pas épargné par une telle mesure. Le 15 novembre 1940, un inspecteur de l'Éducation nationale adresse à Henry Pariselle, le recteur de l'académie de Montpellier des « listes de fonctionnaires (hommes et femmes) regardés comme juifs ». Des noms défilent : Adrien Bruhl, professeur d'histoire au lycée de Carcassonne ; Maurice Dreyfuss, professeur de sciences dans ce même lycée ; Marcel Kahn, professeur-adjoint replié au collège de Mende… Des maîtres d'internat, des surveillants de Nîmes, Alès, Sète… suivent.

Dans le lycée de jeunes filles de Montpellier, Jacqueline Worms de Romilly, professeur de lettres, figure en sixième position. Elle quitte immédiatement la région. Après avoir vécu avec son époux dans la clandestinité, elle reprend son métier à la Libération tout en soutenant une thèse qui lui permet d'être recrutée à l'université. Devenue une éminente spécialiste de la Grèce antique, elle sera la première femme à être élue au Collège de France en 1973. Claude Lévi-Strauss subit un sort identique dans le lycée de garçons de la principale ville de l'Hérault où il enseigne depuis peu après de longs séjours dans des contrées « exotiques ». Dès les années trente, cet agrégé de philosophie investit de nouveaux terrains de recherche. Il entreprend plusieurs missions à l'étranger, et notamment au Brésil, où il étudie les indiens d'Amazonie. Le recteur souligne l'aspect novateur de ses recherches qui font de lui un pionnier de l'ethnologie. Il estime que Lévi-Strauss devrait obtenir une dérogation afin de ne pas être exclu de la communauté enseignante. Les autorités compétentes ne la lui accordent pas. Face à la menace qui plane, le jeune agrégé s'exile à New-York.

INSPECTION ACADÉMIQUE
DE L'HÉRAULT

Fonctionnaires juifs qui devront cesser leurs fonctions le 19 Décembre 1940, en application de la loi du 3 Octobre 1940.

Noms	Fonctions	Etablissement	Propositions en vue de l'organisation du service assuré par les fonctionnaires juifs à dater du 3 Janvier 1941.
I/ Enseignement Secondaire			
M. Lévi-Strauss	Professeur philosophie	Lycée g.Montpel.	Pas de remplaçant. Butte → Grenier
M. Khodoss	Professeur philosophie	Collège g. Sète	Pas de remplaçant. Mme Vincent
Mme Lévi-Strauss	Professeur philosophie	Lycée f.Montpel.	id - Mlle Escalier ?
Mlle Maïer	Professeur Italien	Lycée f.Montpel.	- id - (?)
Mme Schwab	Professeur histoire	Lycée f.Montpel.	Mme Miesch, agrégée d'histoire, Lycée Molière, sans emploi.
Mme Worms de Romilly	Professeur Lettres	Lycée f.Montpel.	A toutes fins utiles, je signale que M.Bichon, agrégé de grammaire et M.Schont, prof.de lettres de collège au Lycée de Metz sont sans emploi. Concerne

~~Je n'ai pas encore reçu la remise de Mme la Directrice~~ [illegible].

Transmis à Monsieur le Recteur en réponse à ses instructions du 11 Décembre

Montpellier, le 16 Décembre 1940.

L'Inspecteur d'Académie,

La distinction entre les étudiants juifs et non juifs

Document 18
18 – Bulletin d'inscription à l'École supérieure de commerce de Montpellier, octobre 1943, ADH, BRA 11375

Pour les responsables du régime de Vichy, les étudiants représentent le socle de la Révolution nationale. Il s'agit des futurs cadres qui commanderont la France refaçonnée par les projets pétainistes. Les textes de loi qui se multiplient ne laissent guère de place aux étudiants juifs. Un des plus représentatifs est la loi du 21 juin 1941 qui « règle les conditions d'admission des étudiants juifs dans les établissements d'enseignement supérieur ». Pour les autorités, les enseignants et les étudiants juifs minent les valeurs patriotiques et morales de la nation française. Selon cette loi, les juifs ne pouvaient être admis dans les établissements d'enseignement supérieur que dans une proportion de 3 % de l'effectif des étudiants inscrits l'année précédente.

Dans ce contexte, les structures accueillant des étudiants éditent des bulletins d'inscription où il faut mentionner si l'on est « juif » ou « non juif ». C'est le cas ici de l'École supérieure de commerce de Montpellier. Le bulletin en question date d'octobre 1943. La distinction introduit une forme de stigmatisation évidente au sein de la jeunesse. Depuis la loi du 21 juin 1941, la législation antisémite n'a cessé de se durcir dans tous les domaines. Les rafles de juifs en 1942 et 1943 font régner un climat de terreur. Les étudiants n'y échappent pas. Il leur est donc très difficile d'entamer sereinement des études.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE
DE MONTPELLIER

(Reconnue par l'État — Décret du 16 juillet 1897)

BULLETIN D'INSCRIPTION

A détacher et à adresser au Directeur de l'Ecole Supérieure de Commerce de Montpellier.

Nom .....

Prénoms .....
(souligner le prénom usuel)

Date de naissance .....

Lieu de naissance .....

Nationalité ..... Juif, non Juif

Domicile .....

Parents { Nom ..... / Adresse ..... / Profession .....

Dernier établissement .....

Dernière classe faite .....

Titres et diplômes .....

Langue vivante (allemand ou anglais ou espagnol) { pour le **Concours d'Entrée** ..... / pour le **Cours Préparatoire** ..... / pour les **Cours normaux** (2 langues sont obligatoires) : { Langue principale ..... / Langue secondaire ..... }

Les signataires déclarent avoir pris connaissance du programme des cours, du règlement intérieur et des conditions d'admission à l'Ecole, et y souscrire entièrement.

A ..... le .....

Signature du candidat, Signature des parents,

pierresvives
Domaine Départemental - Montpellier

Robert Bouzid, un directeur d'école au cœur des réseaux de la Résistance

Documents 19 et 20
19 - Rapport de l'inspecteur d'académie pour octroyer la médaille de la Résistance à Robert Bouzid, 10 avril 1945, ADH, 927 W 149
20 - Carte de déporté résistant de Robert Bouzid, délivrée le 17 août 1950, ADH, 2162 W 5

Mohamed, dit Robert, Bouzid est né le 21 juin 1891 à Relizane en Algérie. Il occupe les fonctions de directeur de l'école des garçons à Clermont-l'Hérault quand il est appréhendé le 12 juin 1944 lors d'une opération menée par les troupes allemandes. Ce jour-là, entre 12h30 et 19h, alors que les issues de la ville sont gardées, une dizaine de personnes au total sont arrêtées et deux cafés détruits à l'aide de grenades. Auparavant, entre décembre 1943 et février 1944, la ville avait été la cible de nombreuses attaques de la Résistance : attaques d'entrepôts, vols d'essence et de vêtements, enlèvement de quatre policiers et d'un civil.

D'après l'instituteur de l'école Condorcet de Montpellier, membre du comité départemental de la Libération, Robert Bouzid était un des responsables chargé de la propagande de la Résistance dans le département. Membre du comité des Mouvements unis de la Résistance (MUR) de Lodève, chef de canton et de ville à Clermont-l'Hérault, il était en relation constante avec le commandant Demarne du maquis Bir-Hakeim.

Après son arrestation, cet agent politique de la Résistance a été interné du 12 juin au 1er juillet 1944 à Compiègne avant d'être déporté du 2 juillet 1944 au 30 avril 1945 à Dachau. Libéré par les Américains, il a pu rentrer chez lui. Par décret du 3 août 1946, la médaille de la Résistance lui a été décernée.

Documents 19 et 20
19 - Rapport de l'inspecteur d'académie pour octroyer la médaille de la Résistance à Robert Bouzid, 10 avril 1945, ADH, 927 W 149
20 - Carte de déporté résistant de Robert Bouzid, délivrée le 17 août 1950, ADH, 2162 W 5

ACADEMIE DE
MONTPELLIER

Inspection Académique de
l'Hérault

MEDAILLE DE LA RESISTANCE FRANCAISE

Nom et Prénoms : BOUZID Mahomed, Ould, Miland

Date et lieu de naissance : 21 Juin 1891 à RELIZANE (Oran)

Fonctions occupées dans l'enseignement : Directeur d'Ecole à CLERMONT l'HERAULT.

Services rendus à la Résistance :

Mutilé de la guerre 1914-1918. Président d'hônneur du Comité de Libération de Clermont l'Hérault, arrêté apr les Allemands le 12 Juin 1944 et vraisemblablement déporté en Allemagne.

Résistant dans toute l'acception du terme, M. BOUZID rendait les plus grands services aux maquis de la région de Clermont et notamment était en relations constantes avec le Commandant DEMARNE dont l'activité armée est restée célèbre dans cette région.

On n'a plus de nouvelles de M. BOUZID depuis son arrestation

Montpellier le 10 Avril 1945
L'Inspecteur d'Académie,

Signé: PAYAN

Une enseignante de Lodève raconte ses faits de résistance

Document 21
21 – Extraits d'une déclaration de Geneviève Bonniot, professeur au collège de Lodève, sur son attitude durant la guerre, 12 mars 1945, ADH 324 W 8

Dans une circulaire du 3 mars 1945, l'inspection académique de l'Hérault demande aux chefs d'établissements de « réunir une documentation aussi complète que possible sur la participation de l'enseignement public à la Résistance ». Geneviève Bonniot, professeur de collège à Lodève, participe à cette vaste enquête.

À cause de l'avancée des troupes allemandes au printemps de 1940, Geneviève Bonniot, professeur de lettres-histoire au lycée de Charleville (Ardennes) est déplacée en Ariège, au collège de Pamiers et occupe ce poste en manifestant ses convictions républicaines. En juin 1941 elle n'affiche pas le portrait de Pétain et se retrouve ensuite mutée au collège de Lodève (Hérault) en octobre, sur intervention de la Légion dit-elle et séparée de son mari nommé à Bédarieux.

Dès son arrivée, elle entre en contact avec des professeurs de Montpellier pour créer une section du Front national, puis en 1944 rejoint l'Union des femmes de France. Elle déclare avoir collecté et transporté de l'équipement et de l'approvisionnement pour les maquis locaux, renseigné les parachutages (elle cite les commandants en fin de lettre). En 1943, elle apporte un certain secours à l'œuvre de secours aux enfants repliée depuis Palavas à Campestre, près de Lodève.

Dans sa déclaration, elle récapitule brièvement ce qu'a été son esprit résistant tout au long de l'Occupation, dans la discrétion.

Document 21
21 – Extraits d'une déclaration de Geneviève Bonniot, professeur au collège de Lodève, sur son attitude durant la guerre, 12 mars 1945, ADH 324 W 8

Bonniot Geneviève, professeur de lettres histoire au Lycée de Jeunes Filles de Charleville (Ardennes) déplacée en Avril 1940 au collège de Jeunes filles de Pamiers (Ariège) déplacée en Septembre 1941 au Collège de Jeunes filles de Lodève (Hérault) et séparée de mon mari depuis 1941. (professeur d'histoire comme moi et nommé au Cl. de Bédarieux)

1) En Juin 1941, étant professeur de Lettres-Histoire au Collège de Jeunes Filles de Pamiers, j'ai organisé, pour la "Semaine Coloniale" une exposition d'art colonial au milieu de laquelle j'ai refusé de placer un portrait du maréchal Pétain ; à la suite de cet incident la Légion a demandé et obtenu mon déplacement au collège de Jeunes filles de Lodève (Hérault) alors que mon mari était nommé à Bédarieux (Hérault)

2) Arrivée à Lodève en octobre 1941, je suis rentrée en contact dès le début de l'année 1942 avec monsieur Puppini professeur de mathématiques au Lycée de Montpellier qui nous a chargés respectivement mon mari et moi de fonder à Lodève et à Bédarieux une filliale du Front National.

En avril 1944 j'ai été chargée par Mademoiselle Bayonet, professeur de philosophie au Lycée de Jeunes filles de Montpellier de fonder à Lodève une filliale du groupement "Union des Comités des femmes Françaises" devenue par la suite "Union des femmes de France"

De Juin 1942 à Août 1944, j'ai transporté et distribué des tracts. (J'en ai même fabriqué chez moi à l'aide d'une "imprimette") – J'ai collecté de l'argent, des tickets d'alimentation, des ustensiles de toute sorte, des vêtements et du linge pour les maquis des environs immédiats de Lodève. A diverses reprises j'ai participé au transport d'aliments pour ces divers maquis.

J'ai repéré et transmis à Monsieur Puppini des points possibles de parachutage, et organisé à Lodève des cours de Secourisme.

Au cours de l'année 1942-43, j'ai aidé dans la mesure de mes moyens les enfants israélites réfugiés à Lodève (vêtements, livres et secours de toutes sortes) ; j'ai pu aider la famille de l'une d'entre elles à se cacher en Juin 1944.–

Durant la période Octobre 1940 à Octobre 1943 j'ai eu trois inspections générales ; au cours de deux d'entre elles il m'a été dit que "normalement je devrais être dans un camp de Concentration ou même pire". En Mai 1944 j'ai été avisée par le canal de ma directrice qu'il serait prudent de cesser toute activité parce que je figurais sur les listes de la Gestapo et que j'avais été repérée par les autorités françaises. J'ai toutefois pu continuer mon travail sans être inquiétée.

Je certifie l'absolue exactitude de tous ces faits.

12 Mars 1945.

Gen. Roger Bonniot

Je cite en témoignage : Mme la Directrice du Collège de Pamiers (actuellement directrice du Lycée d'Annecy)
Mme la Directrice du Collège de Lodève en 1943-44 (actuellement directrice à Narbonne)
M. Puppini Montpellier
Mlle Bayonnet (Paris ?)
Monsieur le Sous-préfet de Villefranche de Rouergue (Morin, dans la résistance)
Les Commandants Rives (Montpellier), Vouzellaud (Lodève), Garnot (Lodève) Les Capitaines

Roger Gaubil : un instituteur tué par les Allemands

Document 22
22 - Renseignements donnés à l'inspection d'académie par le directeur de l'école de Saint-André-de-Sangonis sur la mort de Roger Gaubil, un instituteur tué par les Allemands lors d'un combat contre un maquis, 25 mars 1945, ADH, 324 W 8

Dans une circulaire du 3 mars 1945, l'inspection académique de l'Hérault demande aux chefs d'établissements de « réunir une documentation aussi complète que possible sur la participation de l'enseignement public à la Résistance ». Le directeur de l'école de Saint-André-de-Sangonis évoque l'attitude courageuse de Roger Gaubil.

Né le 10 novembre 1920 à Montpellier, Roger Gaubil fait des études secondaires dans le Tarn avant d'entamer une carrière d'instituteur dans l'Hérault. Entre 1942 et 1943, il enseigne dans l'école primaire de Saint-André-de-Sangonis. Dans un premier temps, la politique vichyste de la « Relève » encourage les travailleurs volontaires à partir en Allemagne. Le pays est confronté à un manque criant de main-d'œuvre. Le départ de trois travailleurs français permettait de libérer un prisonnier de guerre. Comme les campagnes de propagande n'attirent guère de volontaires, une loi de 1943 réquisitionne tous les hommes nés entre 1920 et 1922. Roger Gaubil est concerné. A l'instar de la plupart des jeunes, l'instituteur refuse ce départ forcé. Il se cache dans une ferme isolée à Labastide-Rouairoux dans le sud-est du Tarn puis s'engage en juin 1944 dans un maquis tout proche à Ferrals-les-Montagnes (Hérault).

Alors qu'il y est présent depuis seulement quelques jours un détachement composé d'une quarantaine de soldats allemands venus de Béziers se rend dans la Montagne Noire (entre le Tarn et l'Hérault) pour traquer les nombreux maquisards présents dans un secteur très escarpé. Lors des affrontements, Roger Gaubil est tué avec un autre camarade ainsi qu'un couple d'agriculteurs. Pour saluer son courage durant les « années noires », l'école de Saint-André-de-Sangonis porte aujourd'hui son nom.

Document 22
22 - Renseignements donnés à l'inspection d'académie par le directeur de l'école de Saint-André-de-Sangonis sur la mort de Roger Gaubil, un instituteur tué par les Allemands lors d'un combat contre un maquis, 25 mars 1945, ADH, 324 W 8

St André de Sangonis le 25 Mars 1945.

M. Pezay

Renseignements concernant la mort de l'instituteur

Roger Gaubil

adjoint à l'Ecole de Garçons de St André de Sangonis

(réponse à la note de M. l'Inspecteur d'Académie du 3-3-45)

- Appelé à partir en Allemagne le 23 Juin 1943
- Se cache dans une ferme des environs de La Bastide-Rouairoux jusqu'au 6 Juin 1944.
- Entre au maquis à cette date (camp de parachutage de l'Espinasse, près la ferme dite du Col des Cerises, commune de Ferrals-les-Montagnes. (Hérault)
- Tué par les Allemands au cours d'une opération dirigée contre le dit camp par environ 200 hommes amenés par camions.

Les renseignements ci-dessus m'ont été fournis par la mère de Gaubil qui habite La Bastide-Rouairoux. Je tiens sa lettre à la disposition de Monsieur l'Inspecteur d'Académie s'il désire un récit plus circonstancié des événements.

Le directeur d'école.

Bertrand

pierresvives
Domaine Départemental - Montpellier

Bédarieux, le courage pour emblème

Documents 23 et 24
23 - État signalétique de Roger Abbal, 1945, ADH, 30 W 3
24 - Carte d'interné résistant de Marie-Jeanne Abbal, délivrée le 11 mai 1954, ADH, 2162 W 5

À Bédarieux, tous les membres de la famille Abbal se sont engagés dans la Résistance au prix d'un lourd tribut.

Roger Abbal, le fils, à peine âgé de 19 ans, rallie les réseaux de Résistance dès novembre 1942, alors qu'il vient d'être nommé maître d'internat au collège de Bédarieux après sa libération des chantiers de jeunesse. Très impliqué, probablement à l'origine des organisations résistantes de la région, il s'investit dans de nombreuses missions : agent de liaison, transport d'armes, sabotages, diffusion des journaux et tracts, trafic de fausses cartes d'identité pour les maquisards, aide aux jeunes voulant se soustraire au service du travail obligatoire (STO).

Marie-Jeanne Abbal, la mère, est institutrice laïque, Louis Abbal, le père, boucher. Ils soutiennent leur fils, l'assistent et l'encouragent dans ses actions de Résistance.

Le 2 février 1944, alors que Roger se prépare à accomplir une mission en compagnie de deux compagnons, se présentent à leur domicile des hommes armés venus les arrêter. La maison est cernée, Louis, le père, est blessé par balle, les trois jeunes gens sont menottés et, tous, emmenés au Château Baldy. Sous la torture, un des jeunes garçons finit par parler. Louis est hospitalisé à l'hôpital militaire de Béziers puis enfermé à la prison de la 32e à Montpellier avant d'être déporté à Dachau, après avoir été jugé par le tribunal militaire allemand de Lyon. Il meurt le 24 décembre 1944. Marie-Jeanne, restée au Château Baldy en raison du couvre-feu, est emprisonnée au fort Montluc à Lyon jusqu'à sa libération le 25 août 1944. Roger, également incarcéré au fort Montluc, est condamné à mort par le tribunal militaire allemand le 22 avril 1944 et fusillé à Lyon le 29 avril 1944.

Au collège de Bédarieux, d'autres enseignants, Roger Bonniot, Adrien Ruamps, Louis Miquel, René Marchand, ainsi que des élèves, dont Jean Marchand, ont rejoint les réseaux de résistance et s'y sont impliqués à différents degrés.

La famille Abbal a été honorée de nombreuses distinctions honorifiques : médaille de la Résistance, citation guerre 1939-1945, croix de guerre, médaille militaire pour Marie-Jeanne Abbal, médaille de la Résistance à titre posthume pour Roger et Louis Abbal.

Documents 23 et 24
23 - État signalétique de Roger Abbal, 1945, ADH, 30 W 3
24 - Carte d'interné résistant de Marie-Jeanne Abbal, délivrée le 11 mai 1954, ADH, 2162 W 5

ETAT SIGNALETIQUE

Nom de l'intéressé : ABBAL Roger alias AUDY

Renseignements divers d'état civil :

né le 4 Juin 1923 à BEDARIEUX - fils de ABBAL Louis Marius Fulcran

et de NICOLAS Marie Jeanne Germaine Célesti
e

Situation actuelle:
(en cas de décés le signaler) : Exécuté par le Gestapo le 29 Avril 1944

à LYON

Etat signalétique des Services Militaires :

Durée des Services :

Grade :

Blessures : N E A N T

Citations :

Décorations :

Date de ralliement à la France Libre : Janvier 1942

Services dans les Forces Françaises Libres ou dans l'Administration Centrale ou Coloniale de la France Libre :

Services dans la Résistance intérieure (désignation du groupement auquel appartenait l'intéressé)

ABBAL Roger était agent de liaison pour Combat et Libération - A éffectu
le transport d'armes destinées au maquis - A participé à différents sabotages (destruction du pont de "Chantemerle " et de plusieurs transformateurs aux mines de bauxite - A diffusé dans toute la région des journaux et des tracts de la résistance - A été arrêté à BEDARIEUX le 2 Février 1944 alors qu'il s'appretait à ~~abattre~~ capturer un milicien nommé CARRIERE - Transféré à MONTPELLIER le 3 Février - Incarcéré au fort Montluc à LYON a été condamné à mort par le Tribunal Militaire Allemand le 22 Avril 1944 - De sa prison a écrit deux lettres manuscrites dont copie ci-dessous -

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N° 2212.06252

CARTE D'INTERNÉ RÉSISTANT

DÉLIVRÉE PAR LE MINISTRE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE

TITULAIRE : ABBAL née NICOLAS Marie-Jeanne

Né le 5 juin 1896 à Béziers (Hérault)
Domicile : 9 rue Montmorency
Béziers (Hérault)
Interné du 2 Février 1944
au 25 Août 1944
Carte établie le 11 Mai 1954
Le Titulaire.

Signé : ARIBAUT

Le témoignage d'une institutrice de Montpellier

Document 25
25 – Extraits d'une déclaration d'Emmanuelle Montcouquiol, institutrice à Montpellier, sur son attitude durant la guerre, 16 avril 1945, ADH 324 W 8

Dans une circulaire du 3 mars 1945, l'inspection académique de l'Hérault demande aux chefs d'établissements de « réunir une documentation aussi complète que possible sur la participation de l'enseignement public à la Résistance ». Emmanuelle Moncouquiol, institutrice à Montpellier, participe à cette vaste enquête. Nous ne présentons qu'un extrait de sa déclaration qui se développe sur une dizaine de pages et détaille les actions menées pendant ces quatre années. Mère de trois jeunes enfants, son engagement se manifeste surtout dans le soutien, l'accueil, la distribution de journaux et documents.

En poste depuis la rentrée 1939 à l'école de garçons Victor Hugo, Marie Emmanuelle Montcouquiol déclare, dans les trois premières pages, certains faits notables, comme sa participation au printemps 1940 à l'accueil et au soutien aux réfugiés en gare, organisé par les habitants du cours Gambetta ; les réfugiés arrivent alors en masse, jusqu'à 14 000 pour la seule ville de Montpellier.

Nommée à l'école Jean-Jacques Rousseau en novembre, elle est soulagée d'y rencontrer « le meilleur esprit antipétainiste » chez les enseignants. Le portrait du maréchal Pétain n'est pas affiché dans l'école en février 1941, lors de la visite de Georges Lamirand, secrétaire d'État à la Jeunesse. Il lui tient à cœur de montrer sa loyauté socialiste - elle a fleuri le 31 juillet 1941 le piédestal du buste de Jean Jaurès, le buste ayant été déplacé, selon elle, pour la visite de Georges Lamirand - en fait, la statue a été saccagée au soir de la rencontre du 13 février entre Pétain et Franco par des étudiants échauffés. Mais la presse n'en a pas fait écho, et Emmanuelle Montcouquiol ignore ce fait. Elle note aussi qu'elle a suivi les « ordres de la BBC » sur la conduite à adopter en ce 11 novembre. L'enseignante précise qu'en 1942 elle a donné en dictée des textes de Jaurès, Renan, Victor Hugo, révélateurs de sa foi républicaine. La déclaration fait état d'une activité sans grand éclat, mais constante, au long des années de guerre. Sa position de jeune mère et de fonctionnaire a mis certainement un frein à un engagement plus risqué.

Réponse à la Circulaire sur la participation des membres de l'Enseignement à la Résistance.

Nom et Prénoms	MONTCOUQUIOL Marie Emmanuelle, née Constans
Date de Naissance	24 Avril 1909
Situation de famille en 1940	mariée ; mari mobilisé.
Nombre d'enfants en 1940	3 petits garçons âgés de 5, 4 et 2 ans ½.
Poste en juin 1940	Montpellier, Ecole de garçons V. Hugo, classe fin Etudes, depuis le 1er Nov 1939
Domicile en " "	50, Cours Gambetta
Action en 1940	Participation active à l'Accueil des Réfugiés, à la gare, à la Salle Chiel, à un Centre d'Accueil et de Nourriture organisé sans aucun secours officiel par les habitants du Cours Gambetta – j'habille et je chausse des Réfugiés. J'organise des collectes pour détenus politiques. Je prends à partie publiquement le débitant de tabacs "Au Maryland" qui marque l'avance allemande avec de petits drapeaux hitlériens, je proteste publiquement contre l'armistice.
En novembre 1940	Je suis nommée à l'Ecole de garçons JJ Rousseau, où régnait, depuis la rentrée, le meilleur esprit antipétainiste. Je rends hommage au Dr, Mr Nicolet, à sa femme à Mr Plagat avec qui j'ai passé une année en parfaite communion de pensée et qui opposèrent toujours la plus grande inertie aux ordres officiels reçus (aucun Pétain dans les classes – absences à la journée de J. Lamirand – journée de la visite de Pétain sans zèle).

Le courage de très jeunes élèves de l'école Renouvier de Montpellier

Document 26
26 – Extraits d'un compte rendu du directeur de l'école Renouvier de Montpellier adressé à l'inspection académique sur les actes de résistance de ses élèves, 23 mars 1945, ADH 324 W 8

Dans une circulaire du 3 mars 1945, l'inspection académique de l'Hérault demande aux chefs d'établissements de « réunir une documentation aussi complète que possible sur la participation de l'enseignement public à la Résistance ».

En 1943, les enfants de l'école Renouvier située à Montpellier participent aux actions de la Résistance. Les faits relatés se déroulent entre juillet 1943 et juillet 1944 au moment où la résistance s'intensifie à la suite à l'invasion de la zone sud en novembre 1942 et de la création du STO (service du travail obligatoire). Il s'agit :

- d'actions de communication : tracts, inscriptions murales, journaux.
- d'évasions de prisonniers : les réfractaires au STO comme les résistants arrêtéssont incarcérés à la prison de la 32ème dans le quartier Gambetta. Le règlement y est sévère et les interrogatoires musclés.
- de recherche d'armes : il n'y a pas de parachutages avant avril 1944 dans la région de Montpellier
- d'aide aux maquis : les maquis, à partir de 1943, s'installent dans les zones montagneuses de l'arrière-pays. Les maquis de Ganges et de Lasalle seront ainsi regroupés dans le maquis Aigoual-Cévennes. En 1944, les maquis contribuent à ralentir le repli des troupes d'occupation.

L'école mentionnée ici se situe dans le quartier Gambetta à Montpellier. Elle porte le nom aujourd'hui de « Marie-de-Sévigné ».

Document 26
26 – Extraits d'un compte rendu du directeur de l'école Renouvier de Montpellier adressé à l'inspection académique sur les actes de résistance de ses élèves, 23 mars 1945, ADH 324 W 8

École Renouvier - 2e classe
Cours moyen 2e a.

Participation des élèves à la Résistance

D'Hers Raymond - 13 ans.
Au début de juillet 1943, a fait passer par une petite fenêtre, 4 limes à des réfractaires détenus à la prison de la 32ème, ce qui a permis l'évasion de 15 jeunes gens parmi lesquels se trouvait son frère.
Ont rejoint le maquis de la région de Ganges

Pampidor Jacques - 13 ans.
En août 1943, a trouvé dans la campagne des environs de Gillet (Ouels) un fusil allemand, l'a caché et l'a fait récupérer par la Résistance locale

Pieyre Paul - 10 ans - (juin, juillet, août 1944) allait chercher des tracts parachutés dans les fermes des environs de Valensolles (B. Alpes) et les distribuait

Bernard Pierre - 11 ans.
En juillet 1944, a conduit, à plusieurs reprises, des maquisards pour les cacher et les faire coucher, dans la remise d'une pension de famille à Lassalle (Gard)

Combès Henri - 11 ans
En 1943 et 1944, le soir, en se rendant au Conservatoire, collait dans les rues de la ville, de petites vignettes de de Gaulle

pierresvives
Domaine Départemental - Montpellier

Des collégiens de Sète très impliqués dans la Résistance

Document 27
27 – Le directeur du collège technique de Sète fait le bilan de la participation des élèves de son établissement à la Résistance à la demande l'inspection académique, 23 mars 1945, ADH, 324 W 8

Les faits de résistance concernent les élèves de 3ème et 4ème années c'est-à-dire des adolescents. « Une vingtaine » s'engage dans le mouvement *Combat*. Ce mouvement est né en 1941 de la fusion des groupes *Liberté* et *Libération nationale* à l'initiative d'Henri Frenay. À Sète, il existe un groupe franc *Combat* dès 1941, constitué d'un groupe (50 environ) de jeunes de 17 à 21 ans qui n'acceptent pas la défaite. Ces derniers distribuent des tracts et des journaux clandestins.

La mise en place du STO (17 février 1943), prévoit l'envoi en Allemagne des jeunes gens des classes 1940, 1941, et 1942. Les jeunes requis sont dirigés vers les maquis nombreux dans l'arrière-pays.

- Les Francs-tireurs et partisans français (FTPF) créés en 1942 par le Parti communiste français regroupent des organisations paramilitaires sous la direction du Front national. La 4213ème compagnie FTPF participe aux combats de Carmaux et Saint-Sernin en juillet 1944.
- Le maquis « Jean-Pierre » de l'Aveyron est créé par Pierre Monteil dit « Jean-Pierre ». Il existe aussi un maquis « Jean-Pierre » dans le Tarn et un autre dans le Puy-de-Dôme.
- Le maquis « Duguesclin » est créé en avril 1944 à Prévinquières (Aveyron) ; il mène des actions de récupération d'armes, de parachutage, de sabotages, de renseignement.

D'autres collégiens choisissent de rejoindre le général de Gaulle à Londres « dès juillet 1940 ». Ils sont incorporés dans les Forces Françaises libres composées de volontaires et de troupes coloniales. Ils participent à plusieurs campagnes : en 1940, au Gabon, ils s'emparent de Libreville, ce qui permet le ralliement de l'Afrique équatoriale française à la France libre. En juillet 1941 ils affrontent en Syrie les troupes restées fidèles à Vichy : en mai-juin 1942, en Libye, ils stoppent l'*Afrikakorps* à Bir-Hakeim. En 1943, ils participent à la libération de l'Italie et, en 1944, après le débarquement en Provence, la 1ère Armée (nommée ainsi en septembre 1944, elle est composée de FFL et de FFI) libère le sud et l'est de la France avant d'entrer en Allemagne en mars 1945.

Document 27
27 – Le directeur du collège technique de Sète fait le bilan de la participation des élèves de son établissement à la Résistance à la demande l'inspection académique, 23 mars 1945, ADH, 324 W 8

Collège technique.

Directeur.

N° 212-12

Sète, le 23 Mars 1945

Le Directeur du Collège technique de Sète
à Monsieur l'Inspecteur d'Académie

Comme suite à vos instructions du 3 courant, j'ai l'honneur de vous adresser ci-dessous les renseignements que j'ai pu recueillir sur la participation des anciens élèves de mon établissement à la Résistance.

Dès le début de 1943, une vingtaine d'élèves appartenant aux classes de 3e et 4e années, avaient formé une section du groupement "Combat". Ils ont surtout participé à la propagande; quelques-uns d'entr'eux ont prêté leur concours au service des renseignements.

Presque tous ces jeunes gens, désireux de mener une vie plus active, sont ensuite passés au maquis. Les uns sont allés dans l'Aveyron, où ils ont combattu dans les rangs de la 4 213e Cie des T.T.P.F., ou aux maquis "jean-Pierre" et "Duguesclin"; d'autres sont allés en Dordogne, dans la Creuse, dans les Pyrénées.

Le jeune Rémond, venu d'Espagne faire ses études chez nous, n'ayant pas été autorisé à rejoindre sa famille, est parti fin 1943 dans un maquis de Saône-et-Loire et s'est ensuite engagé dans la 1ère Armée française.

Quelques-uns de ces jeunes gens méritent de voir leurs noms cités dans ce bref compte-rendu :

le jeune CABROL, tué au cours d'un combat dans le maquis de la Creuse
les jeunes Bunel et Lignon, blessés
les jeunes Goudard et les frères Bonnafous, emprisonnés.

Les jeunes Condomines et Haettiger méritent également une mention particulière. Partis à Londres dès Juillet 1940, le premier est depuis embarqué sur une vedette rapide en qualité de quartier-maître mécanicien; le deuxième, engagé dans un régiment de fusiliers-marins, a pris part aux campagnes du Gabon, de Syrie, de Lybie, de Tunisie, d'Italie et de France. Ils sont d'ailleurs encore tous deux sur la brèche.

Je dois ajouter que plusieurs de ces jeunes gens ont obtenu au maquis les galons de sous-lieutenant. Trois au moins d'entr'eux, à ma connaissance, ont vu leur grade confirmé : les jeunes Doise, Millet et Maillol.

J'ai eu le plaisir de voir ces jours derniers les 5 jeunes gens cités aux deux paragraphes précédents; je n'ai pu qu'admirer le splendide esprit de résolution qui les anime et qui fait incontestablement honneur à l'Enseignement.

Le Directeur,

pierresvives
Domaine Départemental - Montpellier

Le conseil de discipline du lycée Clemenceau de Montpellier saisi pour des « inscriptions politiques »

Document 28
28 - Sanctions prononcées par le conseil de discipline du lycée Clemenceau de Montpellier, 14 mai et 13 juin 1941, ADH, 930 W 9

Durant l'année 1941, l'esprit de résistance pénètre plus avant la population : les élèves se montrent plus ou moins actifs. Certains, parmi les plus jeunes, écrivent sur les tables, dessinent. Les maîtres et professeurs se doivent de réagir... mais le font sans zèle.

Extrait 1, 14 mai 1941 : une adolescente, surprise à écrire un graffiti politique, se voit punie et privée d'un jour de vacances.

Extrait 2, 13 juin 1941 : une autre élève dispose d'une photographie illustrant le roman de Paul Bourget, lecture osée pour une jeune fille, et d'inscriptions à caractère politique. Sa mère argue de son innocence, si bien que le conseil de discipline ne peut sanctionner la jeune fille.

Ces incidents ne sont que broutilles : le lycée est fréquenté par des jeunes filles de milieu aisé, très jeunes de surcroît. Il en va autrement de l'engagement d'élèves plus âgés au lycée Clemenceau ; pour mémoire, ce sont leurs actes courageux qui vaudront à Jeanne Bleton, Noëlle Vincenzini la déportation à Ravensbrück.

Document 28
28 - Sanctions prononcées par le conseil de discipline du lycée Clemenceau de Montpellier, 14 mai et 13 juin 1941, ADH, 930 W 9

Conseil
de
Discipline
40-41
U6

Paule Raynal. 5e. a écrit sur une table des inscriptions de caractère politique. Comme elle est jeune et a agi sans beaucoup de discernement on lui donne seulement une punition : elle partira en vacances le 6 et non le 5 avril.

3 Mlle Alexandre 3e B avait dans son cartable des photos, "le Démon de Midi" et des inscriptions politiques. Sa mère donne de tout cela des explications qui tendent à faire paraître l'enfant tout à fait innocente. Le Conseil de Discipline n'est pas dupe de cette indulgence excessive mais ne peut intervenir.

L'influence du mouvement Liberté dans les milieux universitaires

Document 29
29 - Témoignage de Jacques Augé, étudiant durant la guerre à la faculté de droit de Montpellier, extrait du fascicule *Une première Résistance, Liberté, Le groupe de Montpellier*, Paris, Édition établie par l'Amicale des Anciens de Liberté, 1991, Centre régional d'histoire de la Résistance et de la Déportation

Le mouvement de Résistance *Liberté* est fondé dès le mois de septembre 1940 à l'initiative de deux professeurs de droit : François de Menthon et Pierre-Henri Teitgen. Les deux hommes mobilisés en 1939 aux avant-postes de la ligne Maginot, dans le même bataillon du même régiment, sont faits prisonniers et s'évadent dans le courant du mois d'août 1940. Ils gagnent la zone dite libre.

François de Menthon est affecté à la faculté de droit de Lyon. Pierre-Henri Teitgen, professeur de droit constitutionnel, intègre l'université de Montpellier. En septembre 1940, ils se rencontrent à Royat avec d'autres professeurs de la faculté de Strasbourg, repliés à Clermont-Ferrand. Lors de cette réunion est créé le mouvement *Liberté*. Il est décidé que François de Menthon organisera le mouvement dans la vallée du Rhône et Pierre-Henri Teitgen dans la région Sud-Ouest et Centre.

C'est à partir de la ville de Montpellier que rayonne le mouvement *Liberté*. Très vite, des intellectuels s'engagent dans le mouvement comme l'historien Marc Bloch et le professeur Jean-Rémi Palanque. Mais c'est aussi avec des étudiants de la faculté de droit que se constitue le noyau central du mouvement *Liberté* autour du professeur Teitgen, qui, dans ses cours de droit constitutionnel, exalte les principes démocratiques, prend clairement position contre les lois raciales et contre le régime de Vichy.

Le témoignage de l'étudiant Jacques Augé, à propos du cours inaugural de Teitgen lors de la rentrée universitaire de 1940, montre le charisme et l'enthousiasme que suscite le professeur. Les jeunes étudiants montpelliérains qui, comme Jacques Augé, s'engagent très tôt dans la Résistance transportent et diffusent le journal clandestin *Liberté*, imprimé à Marseille. En faisant connaître cette presse clandestine, ils jouent un rôle majeur pour réveiller les consciences à un moment où l'opinion publique est encore majoritairement favorable au maréchal Pétain.

En novembre 1941, *Liberté* fusionne avec le *Mouvement de libération nationale* créé par Henri Frenay, de cette union naîtra le mouvement *Combat*.

Témoignage de Jacques Augé

Mon témoignage sera bref.

De retour en France en octobre 1940, venant de Chine où mon père avait mis fin à ses fonctions de Consul de France, j'étais plein de mépris et de fureur contre ces gouvernants de la capitulation si étoilés et galonnés soient-ils.

C'est Monette Guibal, que j'avais connue à "La Gerbe" quelques années auparavant qui me mis en contact avec les membres de Liberté, habitants chez elle, à la villa Argentine, rue Marcel de Serres. Par la même occasion, je fis la connaissance de celle qui plus tard devint ma belle-mère. J'avoue que j'ai été impressionné et conquis par son calme, sa détermination, et son inaltérable gentillesse.

Intégré à Liberté, j'ai participé à toutes les actions du groupe, j'en ai partagé les sentiments de colère et de frustration ainsi que les moments d'enthousiasme et de joie, à l'annonce d'une action réussie, ou d'une victoire (pas très nombreuses à l'époque) des Britanniques ou des Forces Françaises Libres. Après avoir subi les épreuves du bac Philo, je m'inscrivis en novembre 1941 à la faculté de Droit de Montpellier en première année de Licence.

Le premier cours de Droit -cours inaugural- auquel j'assistais portait sur le Droit Constitutionnel ; d'entrée de jeu je me sentis en harmonie avec le Professeur Pierre-Henri Teitgen. Je fis part de mes premières impressions d'étudiant à mon père, en ces termes : "Le prof de Droit Constitutionnel est un type très bien, il ne nous a pas dit un seul mot sur le Révolution Nationale et son vieux bonze étoilé, ce doit être un gaulliste". Je ne croyais pas si bien dire ; par la suite j'appris que Pierre-Henri Teitgen avait brillamment participé à la campagne de 1939-40, que prisonnier il avait rapidement faussé compagnie à l'ennemi ; que de surcroît, il était membre fondateur de Liberté et qu'en définitive il était à le fois mon professeur de Droit et mon chef dans cette Résistance naissante qui se cherchait encore. Autant de titres qui appelaient de ma part un dévouement absolu à l'homme et à la cause qu'il incarnait.

A ce propos, je voudrais rapporter un de ces incidents qui de temps à autre émaillaient la vie de la Fac.

Entrant dans l'amphithéâtre et regagnant nos places respectives, mes camarades et moi-même découvrîmes que les "Vichystes" avaient abondamment distribué une luxueuse plaquette sur papier glacé et en couleurs, à la gloire de la prétendue Révolution Nationale et de ses promoteurs, le tout accompagné d'épithètes qui se voulaient injurieuses pour le général de Gaulle, Pierre-Henri Teitgen, et tous les "Gaullards" de France, de Navarre et d'ailleurs.
Je réussis à m'éclipser discrètement et remis à Pierre-Henri Teitgen, avant qu'il ne monte en chaire, mon exemplaire de cette revue. Un silence pesant régnait sur l'amphi ; chacun attendait la réaction du Professeur. Oh, ce fut vite fait ! Très maître de lui, Pierre-Henri Teitgen s'extasia ironiquement sur la belle qualité du papier utilisé, alors qu'il faisait cruellement défaut pour les cours de Droit ; écarta d'une chiquenaude tous les qualificatifs malsonnants proférés contre lui et les gaullistes en général : "Ce qui est excessif est sans importance".

Après un court instant de réflexion, il déclara d'une voix claire et ferme, je cite :
"En tête de cette brochure de propagande il y a une belle formule "Travail-Famille-Patrie" ; oui, certes, mais il y manque quelque chose, elle n'est pas complète.
En effet, si vous vous reportez, Mesdemoiselles, Messieurs, au préambule de la Consttution Républicaine de 1848, vous lisez ceci : La République a pour fondement le Travail, la Famille et la Patrie dans la Liberté, l'Egalité et la Fraternité". A cette époque-là, Mesmoiselles, Messieurs, on ne pouvait concevoir l'un sans l'autre".

Tout l'amphi debout fit un vibrante et longue ovation à son Professeur. Seuls bien entendu, les Vichystes se sentirent isolés et restèrent sans réaction.

pierresvives
Domaine Départemental - Montpellier

Penser l'École des lendemains : les recommandations de Pierre-Henri Teitgen aux étudiants de Montpellier lors de la rentrée de 1944

Documents 30 et 31
30 - Pierre-Henri Teitgen, le ministre de l'Information, préside la séance solennelle de la rentrée des facultés de Montpellier, *Midi Libre*, 4 novembre 1944, ADH, PAR 989
31 - Extraits du discours de Pierre-Henri Teitgen, ministre de l'Information, lors de la séance solennelle de la rentrée des facultés, 3 novembre 1944, ADH, 999 W 198

La séance solennelle de la rentrée des facultés sonne la cloche de la reprise de la vie universitaire. Celle de l'automne 1944 est un moment privilégié pour exposer les bouleversements des mois précédents avec le retour au pouvoir du régime républicain du Gouvernement provisoire de la République française (GPRF). Les officiels présents lors de cet événement ainsi que les discours de chacun s'attachent à commémorer les pertes subies les années précédentes du fait de l'engagement contre le régime de Pétain de nombreux membres de la communauté enseignante mais également d'insister sur l'espoir que symbolise cette rentrée universitaire.

Pierre-Henri Teitgen, nommé ministre de l'Information en septembre 1944, préside cette séance. Professeur de droit à la faculté de Nancy en 1939, il est mobilisé, fait prisonnier puis s'évade avant de devenir professeur à la faculté de droit de Montpellier. Défendant les valeurs démocratiques durant ses cours, il fait le choix de la résistance dès 1940 au sein du mouvement *Liberté*. Son parcours durant les années de guerre est marqué par de nombreux engagements, le conduisant à cette nomination par le GPRF.

Le discours de Pierre-Henri Teitgen est le témoignage vibrant d'un professeur, d'un résistant, d'un responsable politique français en cette fin d'année 1944. Il y dresse le constat de la scission qui s'est faite dans la société française mais surtout donne des pistes pour les temps à venir, afin que l'idéal républicain si malmené retrouve son éclat.

Documents 30 et 31
30 - Pierre-Henri Teitgen, le ministre de l'Information, préside la séance solennelle de la rentrée des facultés de Montpellier, *Midi Libre*, 4 novembre 1944, ADH, PAR 989

M. TEITGEN, ministre de l'Information a présidé la séance solennelle A MONTPELLIER de rentrée des Facultés

Cette cérémonie a revêtu une ampleur extraordinaire

M. Teitgen, ministre de l'Information, qui était arrivé dans notre ville dans la soirée de jeudi, a été accueilli officiellement hier matin à 9 h. 30 par M. Jacques Bounin, commissaire de la République.

Après cette cordiale entrevue M. Teitgen a reçu successivement à la Préfecture à 10 h. 30 une délégation ouvrière composée de MM. Galtier du C. R. L., qui représentait la C. G.T. ; Castagné, des Syndicats chrétiens ; Migayrou, Causse, etc...

Le ministre a fait un exposé sur la situation politique et économique et a fait ressortir l'importance du rôle des ouvriers du fait de la nationalisation des usines. M. Teitgen a fortement insisté sur la nécessité que les deux grandes corporations C. G. T. et C. F. T. C. continuent à fournir des militants ouvriers nombreux et compétents dignes de remplir la mission qui leur est confiée.

En réponse à diverses questions, le ministre assura que des facilités seraient accordées par les pouvoirs publics et la Presse pour aider la reprise syndicale.

A 11 heures, le ministre a reçu les Comités régional et départemental de la Libération, représentés par M. Roubaud, président du C. R. L., et M. Bène, président du C. D. L.

A 12 heures, un déjeuner officiel réunissait à la préfecture, autour du ministre, différentes personnalités.

Une délégation du Comité directeur des Intellectuels fut également reçue par M. le ministre. La délégation demanda s'il ne serait pas possible que la station de radio de Montpellier ne transmette pas uniquement Paris, mais qu'on consacre quelques émissions à la vie locale. Cette demande a été acceptée par le ministre.

A l'Opéra Municipal

Chaque année, la séance solennelle de rentrée des Facultés a toujours constitué une manifestation importante dans les annales universitaires de notre cité, qui se qualifie, à juste titre, de « ville de qualité ».

Manifestation au cours de laquelle les Montpelliérains lettrés — et Dieu sait s'ils sont nombreux — coudoyaient nos professeurs les plus éminents ainsi que nos sympathiques étudiants et nos gracieuses étudiantes, coiffés, pour la plupart, de la « faluche » traditionnelle.

Mais, jusqu'alors, cette cérémonie n'avait eu pour cadre que la salle des fêtes du Palais universitaire.

Cette salle, de vastes dimensions, et remarquable à tous les égards, s'est vue, pour une fois, évincée au profit de notre Opéra municipal.

La raison en est bien simple : elle se serait trouvée trop exiguë, étant donné les circonstances actuelles, et la venue d'un ministre sympathique entre tous, ancien professeur à notre Faculté de Droit, traqué par les Allemands, résistant de la première heure, nous avons nommé M. Teitgen, ministre de l'Information.

LES PERSONNALITES

A 15 h., les personnalités officielles arrivent, accueillies par la « nouba » des tirailleurs sénégalais, massée au bas du perron du Théâtre.

Sur l'estrade, prennent place, au président du C. D. L. : M. Donat commissaire régional à la Jeunesse, etc, etc...

Le théâtre est archicomble jusqu'aux quatrièmes, où l'on remarque de véritables grappes d'étudiants et étudiantes enthousiastes.

ALLOCUTION DE M. LE RECTEUR PARISELLE

M. le recteur Pariselle prend le premier la parole. Il exprime sa joie de voir cette manifestation universitaire présidée par M. Teitgen, à qui, dit-il, tant de liens nous attachent.

Nous ne saurions, en effet, Monsieur le ministre, déclare-t-il, oublier qu'outre l'enseignement transcendant que vous avez fait à notre Faculté de Droit, à des heures difficiles, vous nous avez donné également la foi dans les destinées de la Patrie. Vous et le professeur Courtin, dont je salue le brillant et mérité avancement et qui appartenait aussi à notre Faculté de Droit, avez semé le bon grain. Que vous en soyez remercié.

M. Pariselle regrette ensuite l'ab-

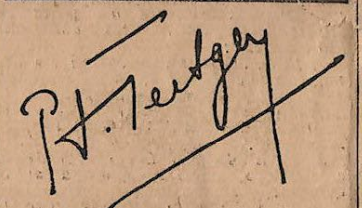

durant quelques heures, parmi ses chers étudiants...

LE RAPPORT ANNUEL

Lecture du rapport annuel est fait ensuite par M. Astruc, doyen de la Faculté de Pharmacie.

Dérogeant à toutes les habitudes — mais qui l'en blâmerait — l'éminent doyen, avant d'entamer la lecture de son rapport, obligatoirement un peu monotone, exalte le patriotisme des étudiants montpelliérains tombés au champ d'honneur dans les rangs de nos vaillants « maquisards » et il associe leurs mémoires à leurs aînés, morts sur le front en 1939-1940.

Il termine, enfin, après avoir stigmatisé, comme il convient, la fermeture de notre vieille Université exécutée par Vichy, sur les injonctions de l'oppresseur. « *Heureusement, dit-il, que les professeurs étaient, en grosse majorité, résistants et, de ce fait, des cours clandestins purent être rapidement établis. Je n'insisterai pas sur les déprédations commises par les Allemands dans nos bâtiments universitaires, notamment l'Institut de biologie et l'Institut de botanique, ainsi que sur l'enlèvement des statues de Barthez et Lapeyronie, destinées à la fonte, et que M. le doyen Giraud put, heureusement, préserver* »

LE DOYEN EUZIERE PRONONCE LE DISCOURS D'USAGE

M. le doyen Astruc, après avoir indiqué que l'Université de Montpellier a compté, au cours de l'année scolaire 1943-1944, 3.404 étudiants, et fait ses adieux à ses étudiants, étant atteint par l'inexorable limite d'âge, cède la place à M. Euzière doyen honoraire de la Faculté de Médecine, à qui échoit l'honneur de prononcer le discours d'usage.

C'est avec une vive attention qu'on a écouté cet éminent savant qui, comme beaucoup de médecins, est également un fin lettré. Et, en effet, ce fut à un véritable régal de l'esprit qu'il nous fut donné d'assister, le distingué conférencier sautant allègrement d'un sujet à l'autre, non sans y avoir brodé d'élégantes arabesques.

Avec émotion, M. Euzière retraça tout d'abord une rétrospective des nombreuses séances de rentrée de l'Université de Montpellier, auxquelles il fut appelé à participer durant une longue et émérite carrière professionnelle.

« Le thème de ma conférence, proclame-t-il, pourrait s'intituler : « Les tribulations d'un orateur au service d'un sujet » Heureuses tribulations qui nous permirent de recueillir de rares fleurs littéraires. Avec beaucoup d'esprit, M. Euzière effleura tout d'abord divers sujets intéressant ou côtoyant l'art qu'il enseigna magistralement pendant de nombreuses années. Il rappela ensuite que beaucoup d'écrivains et d'artistes en renom firent des études de médecine avant de trouver leur véritable vocation.

S'adressant ensuite plus spécialement à son auditoire estudiantin, il rappelle la triste vie que ceux-ci ont mené depuis la guerre : manque de plaisirs légitimes, sous-alimentation, déportations en Allemagne, etc.

31 - Extraits du discours de Pierre-Henri Teitgen, ministre de l'Information, lors de la séance solennelle de la rentrée des facultés, 3 novembre 1944, ADH, 999 W 198

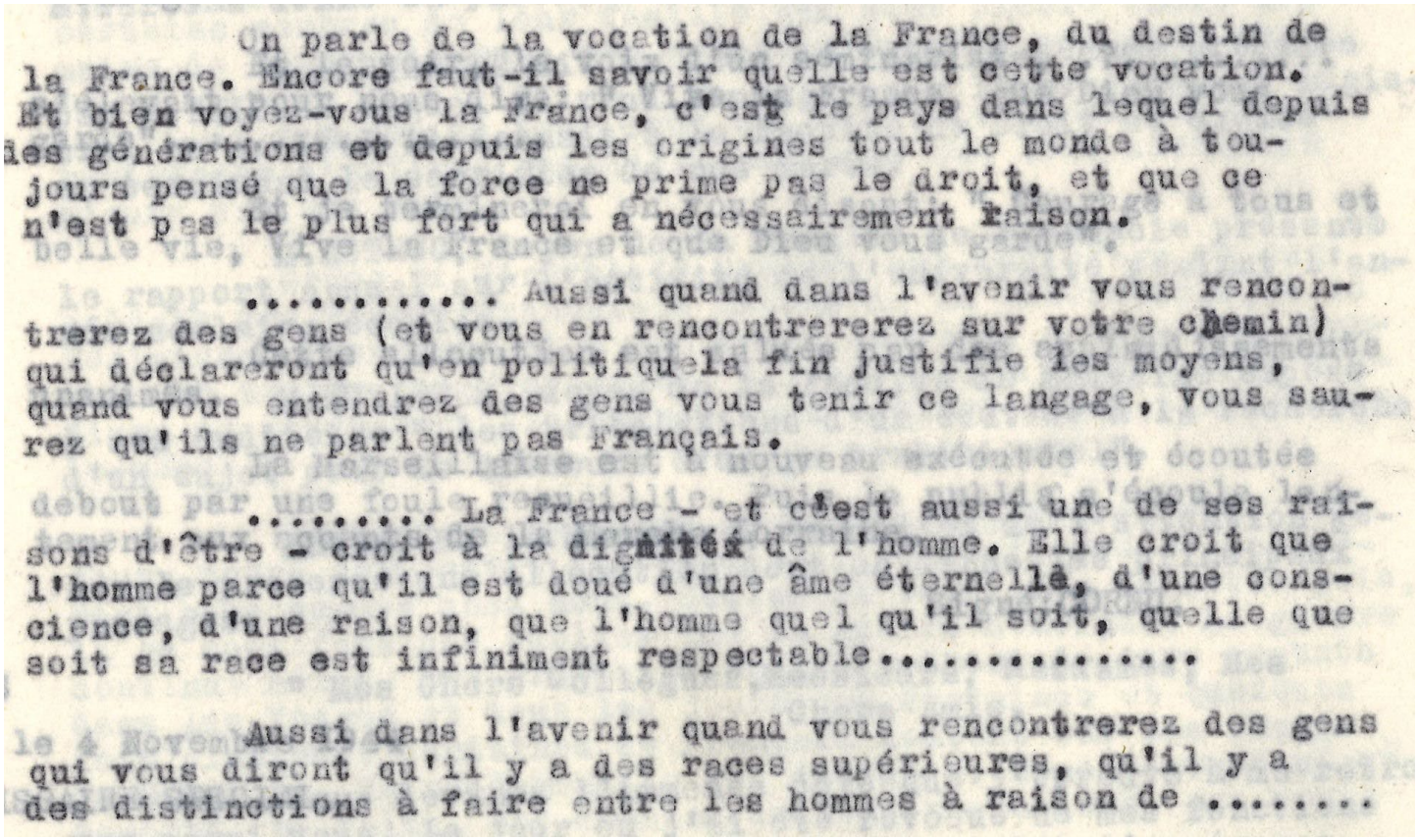

On parle de la vocation de la France, du destin de la France. Encore faut-il savoir quelle est cette vocation. Et bien voyez-vous la France, c'est le pays dans lequel depuis des générations et depuis les origines tout le monde à toujours pensé que la force ne prime pas le droit, et que ce n'est pas le plus fort qui a nécessairement raison.

..... Aussi quand dans l'avenir vous rencontrerez des gens (et vous en rencontrererez sur votre chemin) qui déclareront qu'en politique la fin justifie les moyens, quand vous entendrez des gens vous tenir ce langage, vous saurez qu'ils ne parlent pas Français.

..... La France - et c'est aussi une de ses raisons d'être - croit à la dignité de l'homme. Elle croit que l'homme parce qu'il est doué d'une âme éternelle, d'une conscience, d'une raison, que l'homme quel qu'il soit, quelle que soit sa race est infiniment respectable.....

Aussi dans l'avenir quand vous rencontrerez des gens qui vous diront qu'il y a des races supérieures, qu'il y a des distinctions à faire entre les hommes à raison de .....

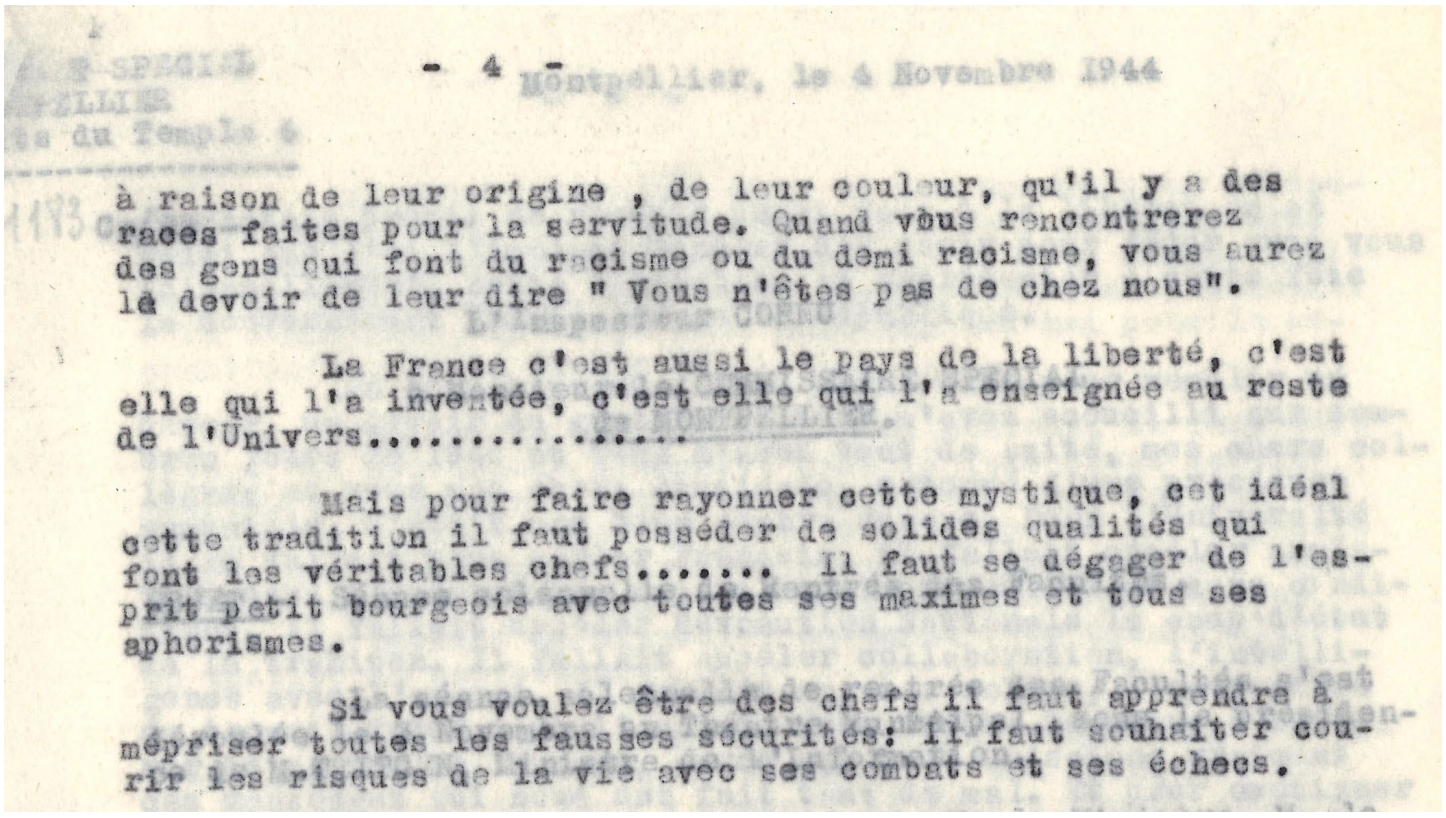

- 4 -

à raison de leur origine , de leur couleur, qu'il y a des races faites pour la servitude. Quand vous rencontrerez des gens qui font du racisme ou du demi racisme, vous aurez là devoir de leur dire " Vous n'êtes pas de chez nous".

La France c'est aussi le pays de la liberté, c'est elle qui l'a inventée, c'est elle qui l'a enseignée au reste de l'Univers.....

Mais pour faire rayonner cette mystique, cet idéal cette tradition il faut posséder de solides qualités qui font les véritables chefs..... Il faut se dégager de l'esprit petit bourgeois avec toutes ses maximes et tous ses aphorismes.

Si vous voulez être des chefs il faut apprendre à mépriser toutes les fausses sécurités: il faut souhaiter courir les risques de la vie avec ses combats et ses échecs.

Dossier réalisé par les Archives départementales de l'Hérault

Rédaction : Julien Duvaux, Élisabeth Perrier, Emmanuel Lion, Philippe Secondy (Archives départementales de l'Hérault), Marine Schiada (Service éducatif des Archives départementales de l'Hérault), Françoise Couderc, Marcelle Campana-Pech et Christine Loubet (Comité départemental d'organisation du Concours national de la Résistance et de la Déportation)

Conception de la couverture : Eulalie Veaute (Archives départementales de l'Hérault)

Coordination générale : Philippe Secondy, Archives départementales de l'Hérault

Avec la participation du Comité départemental d'organisation du Concours national de la Résistance et de la Déportation (président Jean-Pierre Hugon)

Édité par le Conseil départemental de l'Hérault/Direction générale Archives, Patrimoine et Mémoire
Impression : atelier départemental des moyens graphiques, 2022

1ère de couverture du dossier : Photographie d'écoliers prise à Sète, 10 septembre 1941. Archives départementales de l'Hérault, 1000 W 101.

Pour participer :

Rendez-vous sur

pierresvives.herault.fr

Dans la rubrique :
« Les Archives », « Nous connaître », « Le service éducatif »

Contacts et renseignement :

Rectorat de l'Académie de Montpellier

31 rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier cedex 2
04 67 91 47 00

Contact : Samia Djedoui
DV3E- Division Vie Educative des Ecoles et des Etablissements

Animation éducative
Samia.Djedoui@ac-montpellier.fr

Centre régional d'Histoire de la Résistance et de la Déportation

1, place de la Liberté
34170 Castelnau-le-Lez
04 67 14 27 45 | crhrd@cegetel.net

Ouvert lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9 h-12h/13h-17h
Mercredi : 9h-12h 30/13h 30-17h

Accueil du service éducatif : lundi 9h-12h
Arrêt tram ligne 2 : Charles de Gaulle

Domaine départemental Pierresvives

Archives départementales de l'Hérault
907, rue du professeur Blayac
34000 Montpellier
04 67 67 37 00

Ouvert du mardi au vendredi : 10h-18h

Accueil des groupes d'élèves : sur rendez-vous
Contact : Philippe Secondy
04 67 67 37 68 | psecondy@herault.fr

Accès :
Tramway ligne 3 Direction Juvignac : arrêt Hôtel du département
Bus n°19 Direction Pierre de Coubertin : arrêt Lycée Léonard de Vinci
Ou Tramway ligne 1 Direction Mosson : arrêt Halles de la Paillade

Retrouvez-nous sur :

@pierresvives.archives.herault

@pierresvives.herault

Réalisation : Archives départementales de l'Hérault - 2022 / Photo : ADH, 1000 W 101

Archives départementales
907 rue du Professeur Blayac ~ Montpellier

CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION